

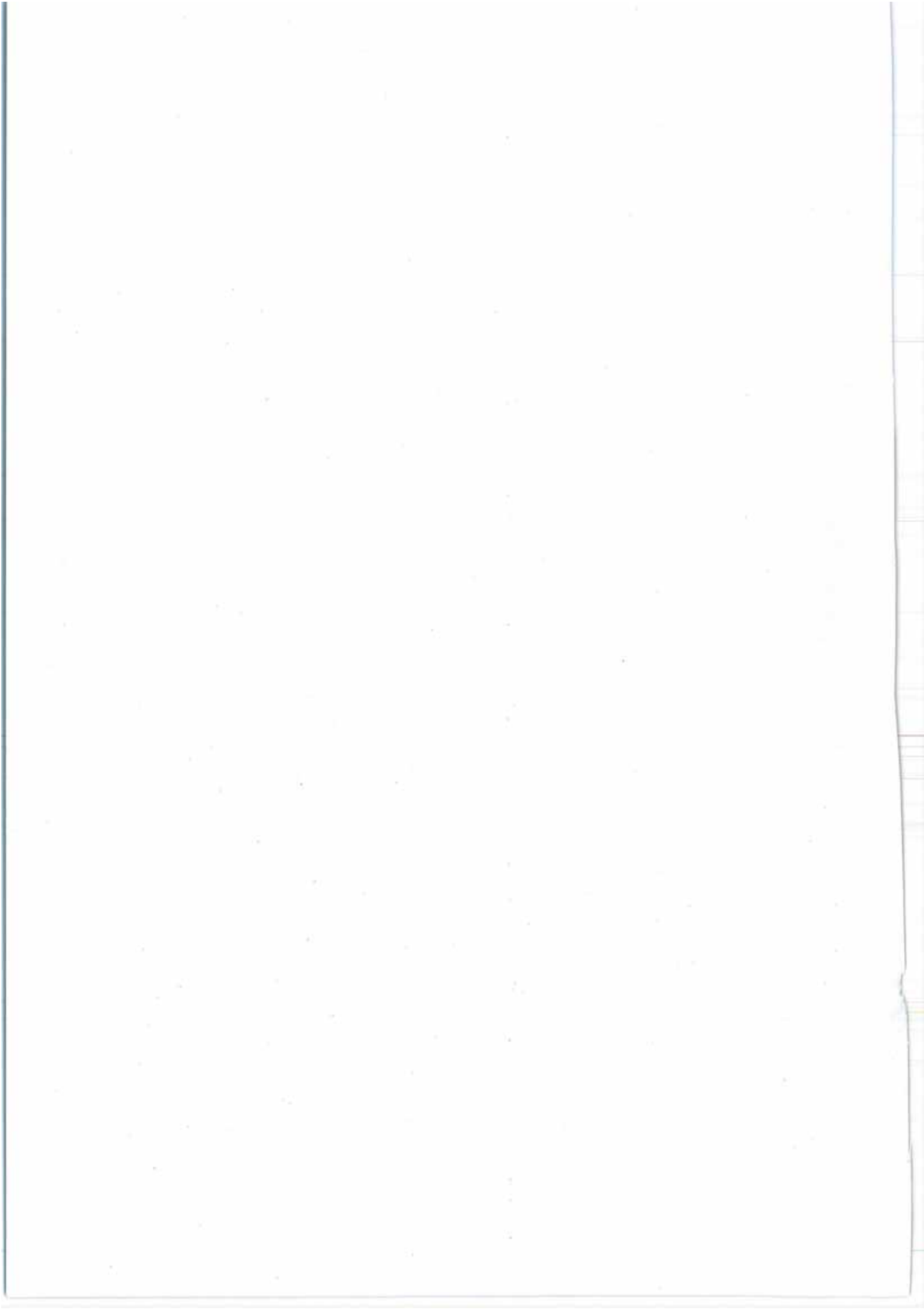
*PRÉFECTURE
DE MAINE-ET-LOIRE
Mission Inter-Services de l'Eau*

*CONSEIL GÉNÉRAL
DE MAINE-ET-LOIRE
Département de Maine-et-Loire*

*Rivières du Département
Qualité 2001*

Constats et perspectives

Novembre 2002



PREAMBULE



Les rivières du département de Maine-et-Loire font l'objet d'un suivi tant vis à vis de leur débit que de leur qualité, dans le cadre d'un réseau de surveillance.

Ce réseau comporte 54 sites de suivi.

Les prélèvements et contrôles sont réalisés de manière coordonnée par 5 services :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Conseil Général de Maine-et-Loire
- Direction Régionale de l'Environnement
- Service Maritime et de Navigation de Nantes
- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

Un comité de pilotage regroupant ces différents services et ceux de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, de la Direction Départementale de l'Équipement, du Conseil Supérieur de la Pêche et de la Fédération de Pêche est chargé de synthétiser les résultats de cette surveillance et proposer des moyens de communication sur la situation des rivières du département de Maine-et-Loire.

Le présent document constitue une actualisation du bilan réalisé en 2001 par ces différents services.

Ce document apporte également des informations concernant les faits marquants de chacune des rivières pour l'année 2001 : décisions réglementaires spécifiques, réalisations particulières tels que des ouvrages de dépollution, pollutions accidentelles...

Il conclut enfin pour chaque rivière sur les perspectives et priorités à mettre en œuvre pour améliorer les situations jugées non satisfaisantes.

Par rapport à l'année 2000 des informations nouvelles ont été apportées pour chacune des rivières vis à vis de leur morphologie : longueur, superficie du bassin versant, pente.

Rapport d'étape, ce bilan permet d'apporter des réponses quant à l'évolution dans le temps des paramètres caractérisant la qualité et le débit des rivières du département.

De nombreuses décisions ou activités ayant un impact sur l'eau ne peuvent être correctement appréhendées sans une bonne connaissance de l'état des rivières.

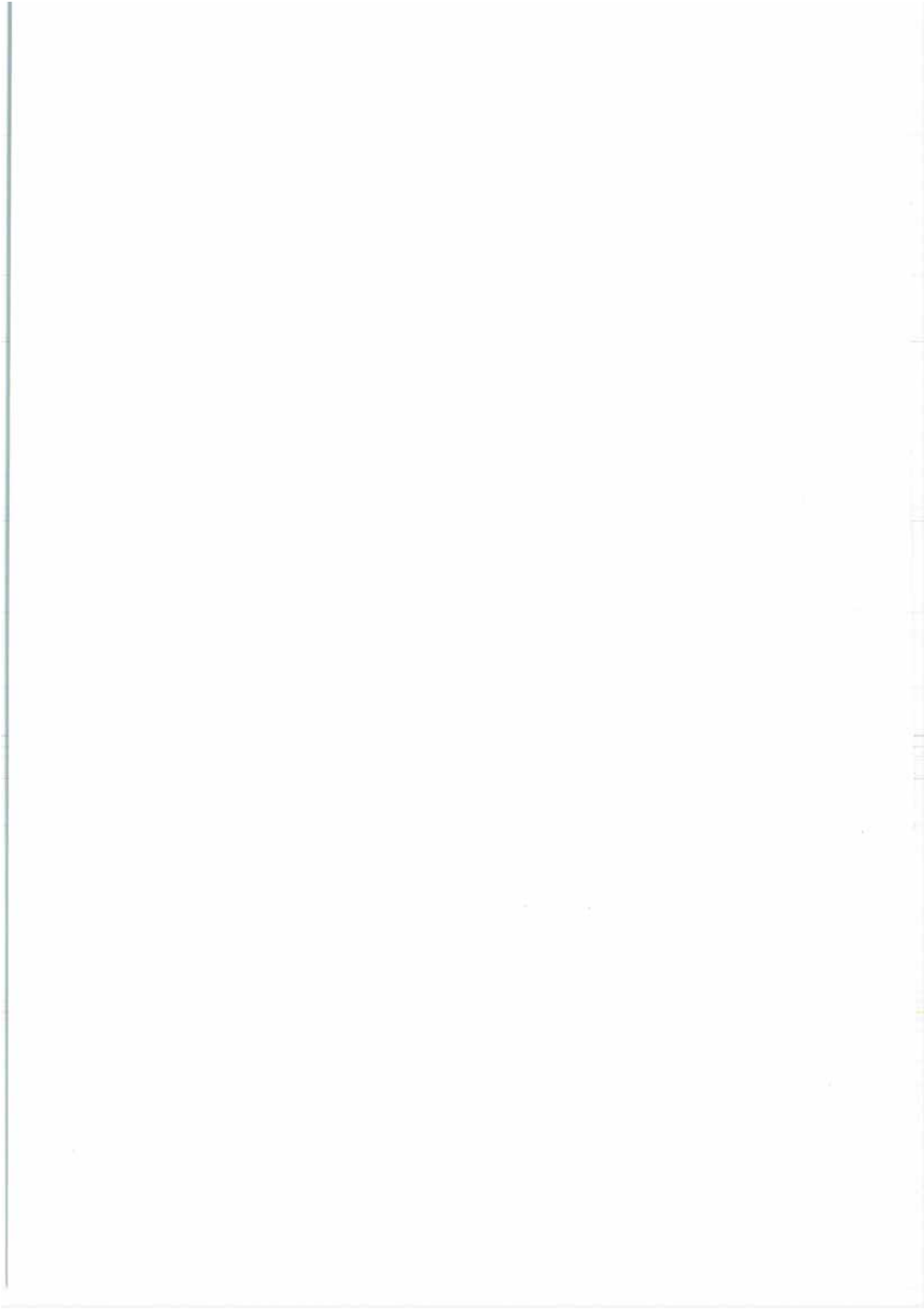
Aussi, est-il important que ce document, avec les nombreuses autres études réalisées par ailleurs dans ce domaine, puisse être un facteur de décisions concourant à la **préservation** de ces milieux essentiels que sont les rivières mais aussi à la **reconquête de leur qualité** lorsque des situations dégradées sont mises en évidence.

Le Président du Conseil Général


André LARDEUX

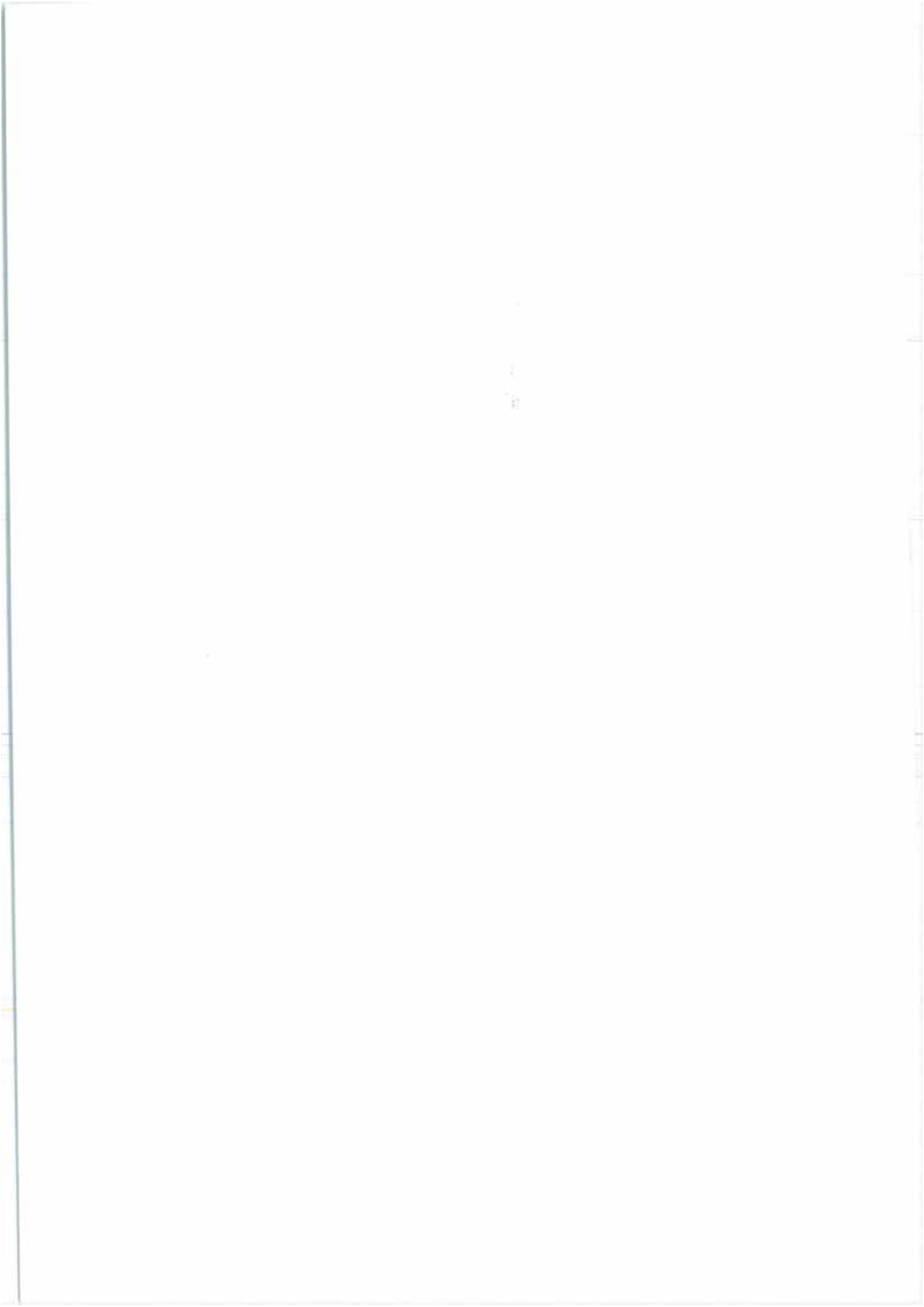
Le Préfet


Jacques BARTHELEMY



Présentation du document

- ✓ Commentaires généraux
- ✓ Carte de présentation du réseau de surveillance – année 2001
- ✓ Cartes de qualité par altérations :
 - Matières organiques et oxydables
 - Matières phosphorées
 - Nitrates
 - Matières azotées
 - Phytoplancton
 - Qualité biologique
- ✓ Fiches classées par ordre alphabétique du nom de la rivière
- ✓ Explication du SEQ-Eau, de l'IBGN et de l'IBD
- ✓ Glossaire
- ✓ Liste des abréviations



COMMENTAIRES GENERAUX



L'examen de la situation des rivières du département au travers des suivis effectués en 2001 confirme pour les différents paramètres les tendances observées en 2000 à savoir, globalement *des qualités souvent mauvaises pour les matières oxydables et passables voire mauvaises pour les nitrates et les matières phosphorées.*

Ces pollutions diffuses par les nitrates et le phosphore ont pour conséquence de favoriser un développement algal dans les cours d'eau. Certaines de ces algues peuvent être toxiques. Elles constituent dans ce cas une menace pour les usages d'eau liés à la santé publique : production d'eau potable et baignades.

L'année 2001 a également été marquée par des débits hivernaux et de printemps anormalement élevés. Dans la mesure où le bilan présente les différents paramètres au travers de leur concentration, les débits élevés des rivières ont permis une dilution des polluants ; nitrates en particulier, présents dans les rivières en début d'année.

Cette photographie de l'état des rivières permet également de mettre en avant les événements significatifs de l'année 2001.

On citera plus particulièrement :

- les avancées certaines concernant l'élaboration de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ; en particulier le SAGE Oudon qui arrive maintenant dans sa phase terminale d'élaboration,
- le programme d'action complémentaire en zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates. Un nouvel arrêté pris en octobre 2001 fixe notamment des exigences de prescriptions, plus fortes dans le bassin de l'Oudon,
- la mise en place par les différents services de l'Etat chargés de la police des eaux et des milieux aquatiques d'un programme coordonné de contrôle sur le terrain de l'application des mesures réglementaires. Un système centralisé d'avertissement pour les contrevenants a été par ailleurs institué,
- des mesures préventives vis à vis du risque inondation mises en œuvre dans le bassin de l'Oudon,
- dans ce même domaine, l'atlas des zones inondables pour la partie de l'Oudon comprise entre Chatelais et Andigné a été finalisé,
- dans le domaine de l'assainissement il convient de retenir les études qui se sont poursuivies pour définir un schéma d'assainissement à l'échelle de l'agglomération angevine,
- un résultat très important à souligner concerne la mise en service de la nouvelle station d'épuration de l'agglomération de Cholet pour une capacité de 70 000 équivalents habitants ainsi que celle de Saint Aubin de Luigné destinée à l'épuration des effluents viticoles produits par les activités viticoles de 5 communes soit plus de 70 producteurs de vin (bassin du Layon),

- des procédures concernant des ouvrages d'épuration ont par ailleurs abouti en 2001. On citera les arrêtés d'autorisation des communes de Brissac, Montjean, Montreuil-Bellay (Durandière), Saumur et Vihiers.

Enfin, dans le domaine de la production d'eau potable, plusieurs procédures ont connu en 2001 des avancées significatives. La prise d'eau du Longeron dispose en particulier d'un avis de l'hydrogéologue agréé pour la définition des périmètres de protection.

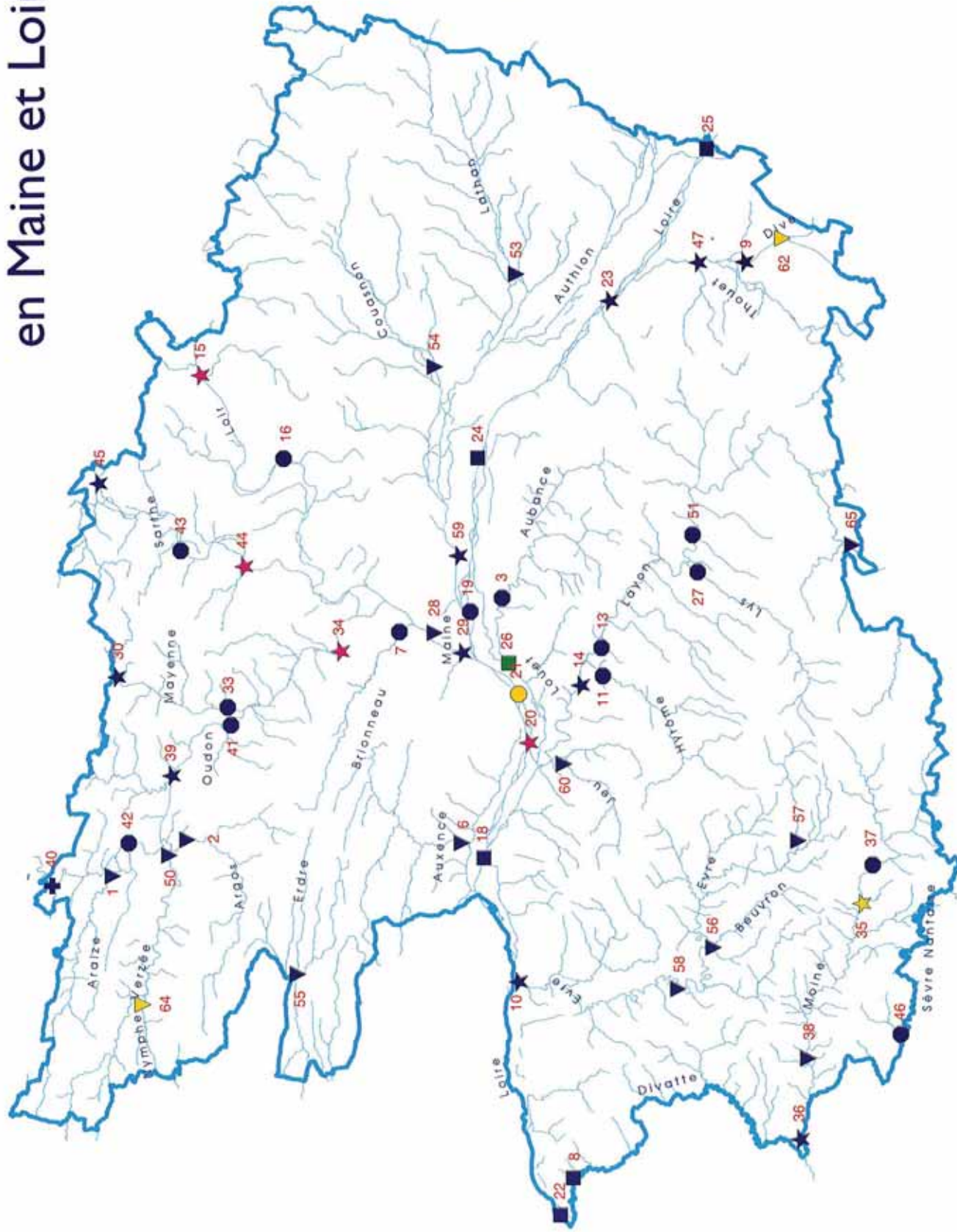
L'année 2001 se caractérise également malheureusement par des pollutions accidentelles des cours d'eau, avec dans certains cas pour conséquence des mortalités de poissons. Le document en recense 16 pour l'année 2001.

Les actions de longue haleine engagées vis à vis de la reconquête de la qualité et de la diversité hydrobiologique des cours d'eau peuvent malheureusement être compromises de manière brutale par ce type de pollution accidentelle.

La prévention vis à vis des risques de pollutions, mérite d'être accentuée. Cela passe en particulier par une fiabilisation des équipements à risque et la mise en rétention des stockages de produits dangereux.

En conclusion, il apparaît que des efforts importants restent à engager, plusieurs actions intéressantes se sont poursuivies en 2001. La mobilisation de l'ensemble des acteurs est une condition nécessaire pour assurer à terme une qualité d'eau satisfaisante des cours d'eau de Maine-et-Loire.

Réseau de surveillance des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001



Nombre de prélèvements
par an



Organismes chargés
du suivi

- SMN
- ★ RNB
- ⊕ DDASS 53
- DDASS 49
- ▼ CONSEIL GENERAL

N° N° de point

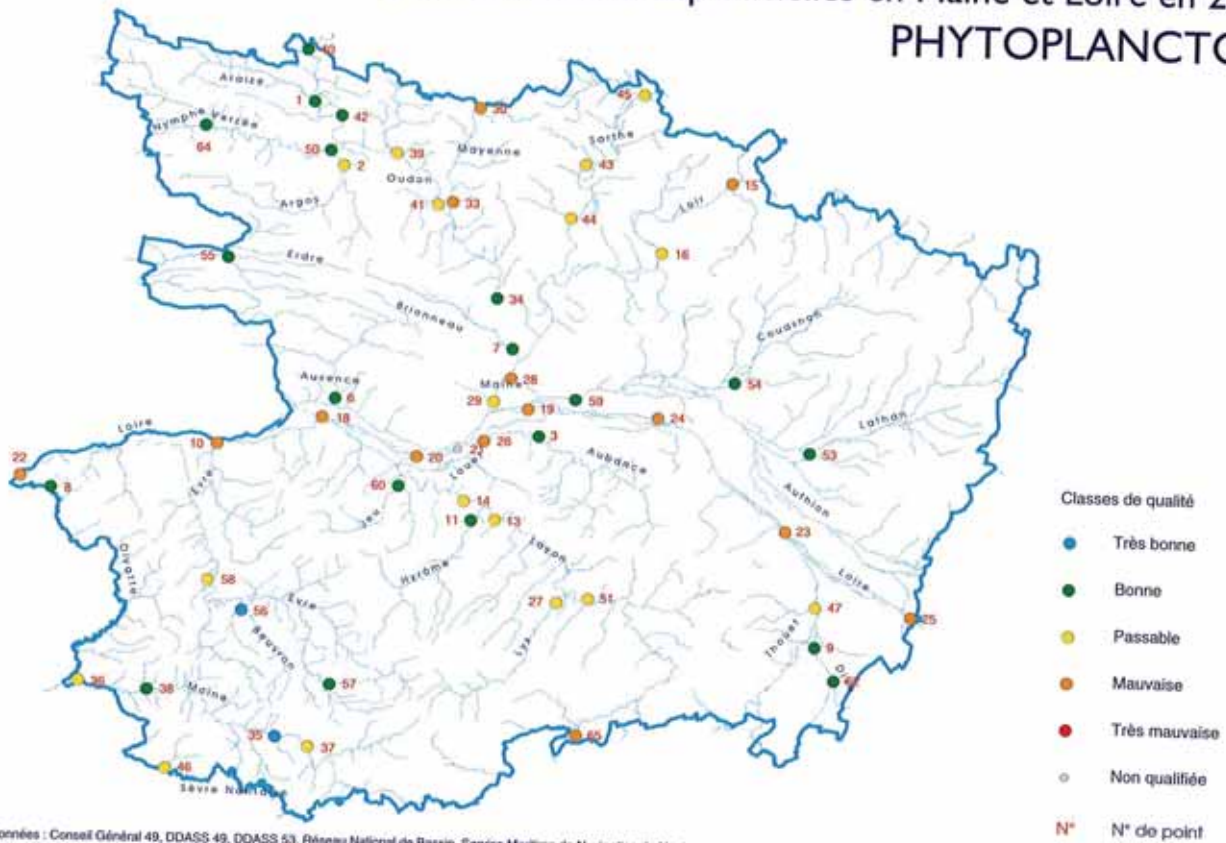
Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (r) BD CARTO.IGN.1992 (c) BD CARTHAGE. 1996

1875

1875

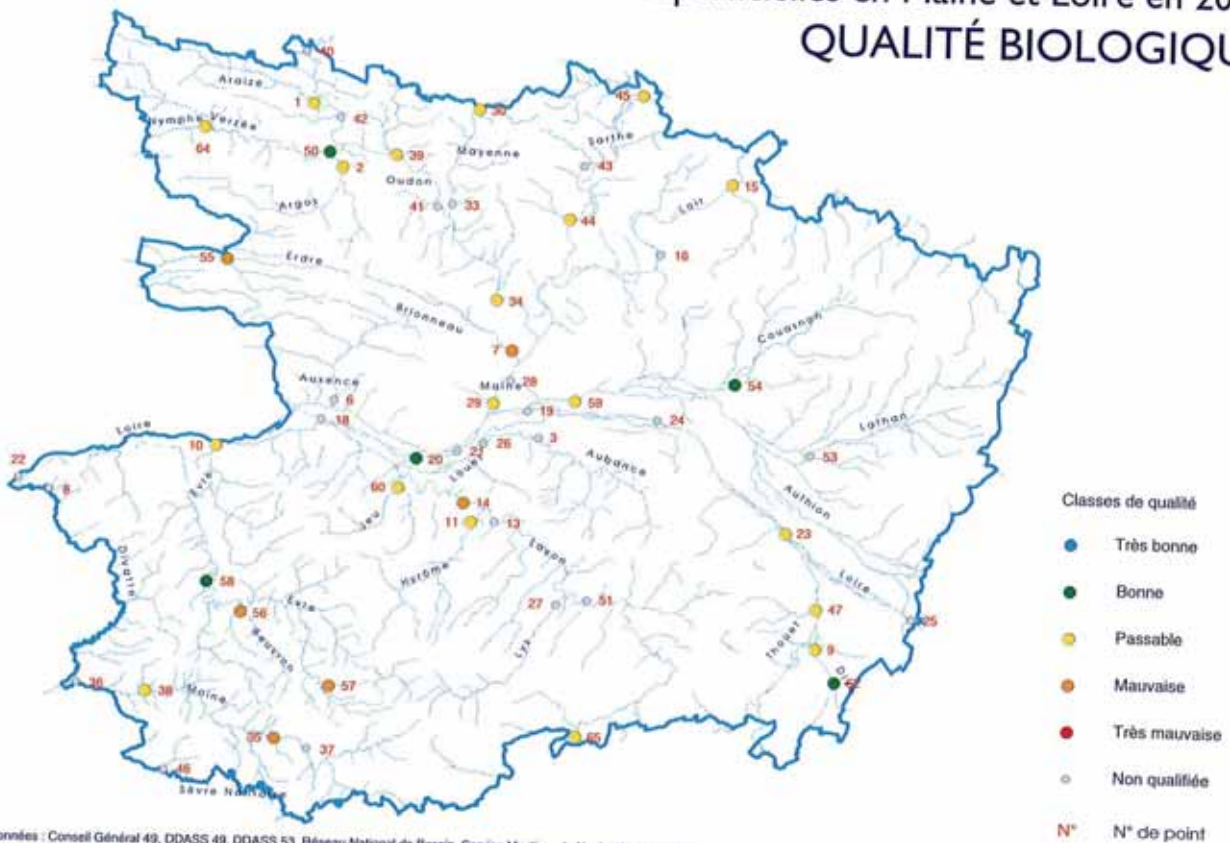
1875

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001 PHYTOPLANCTON

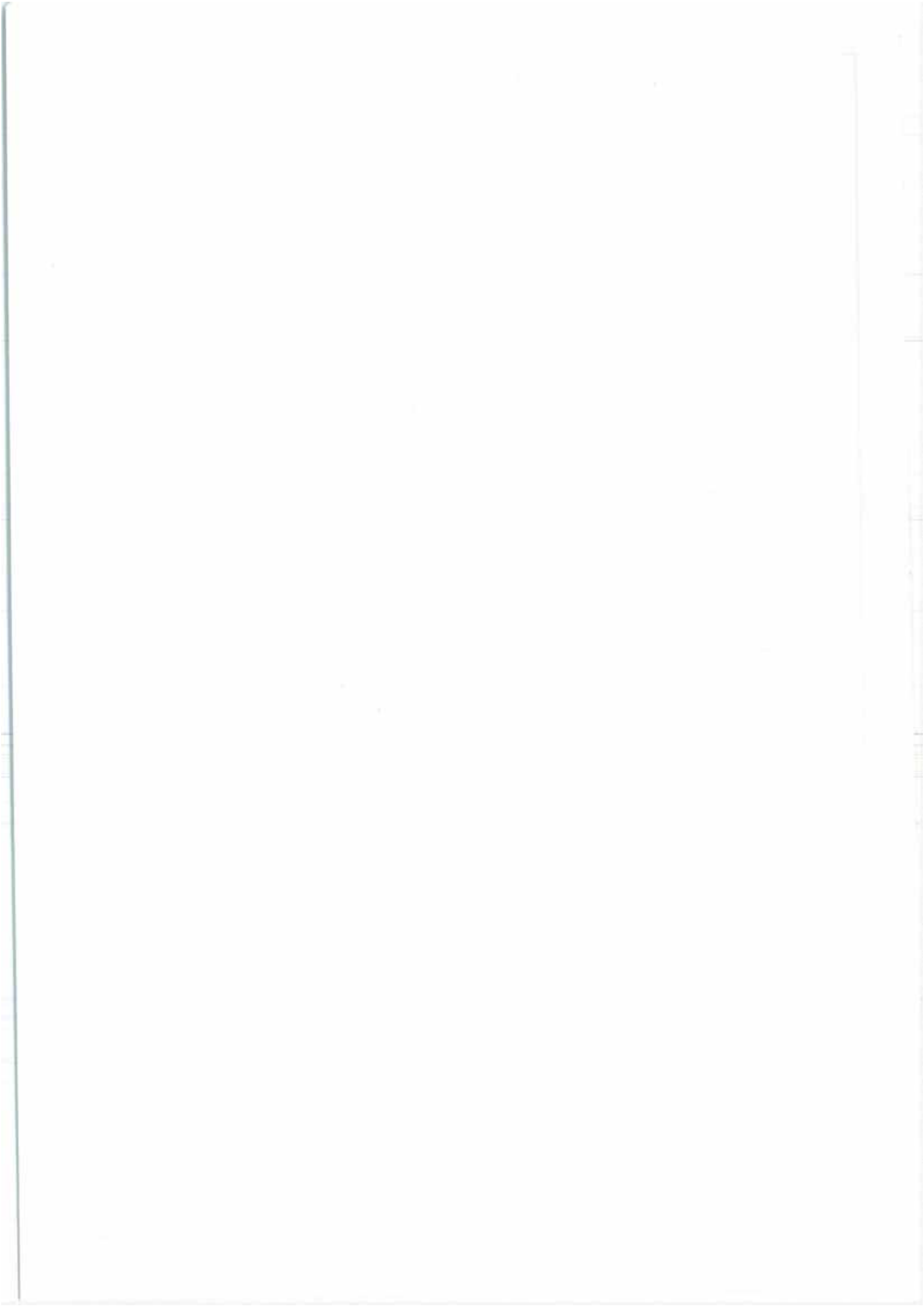


Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (i) BD CARTO.IGN.1992 (c) BD CARTHAGE. 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001 QUALITÉ BIOLOGIQUE



Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (i) BD CARTO.IGN.1992 (c) BD CARTHAGE. 1996

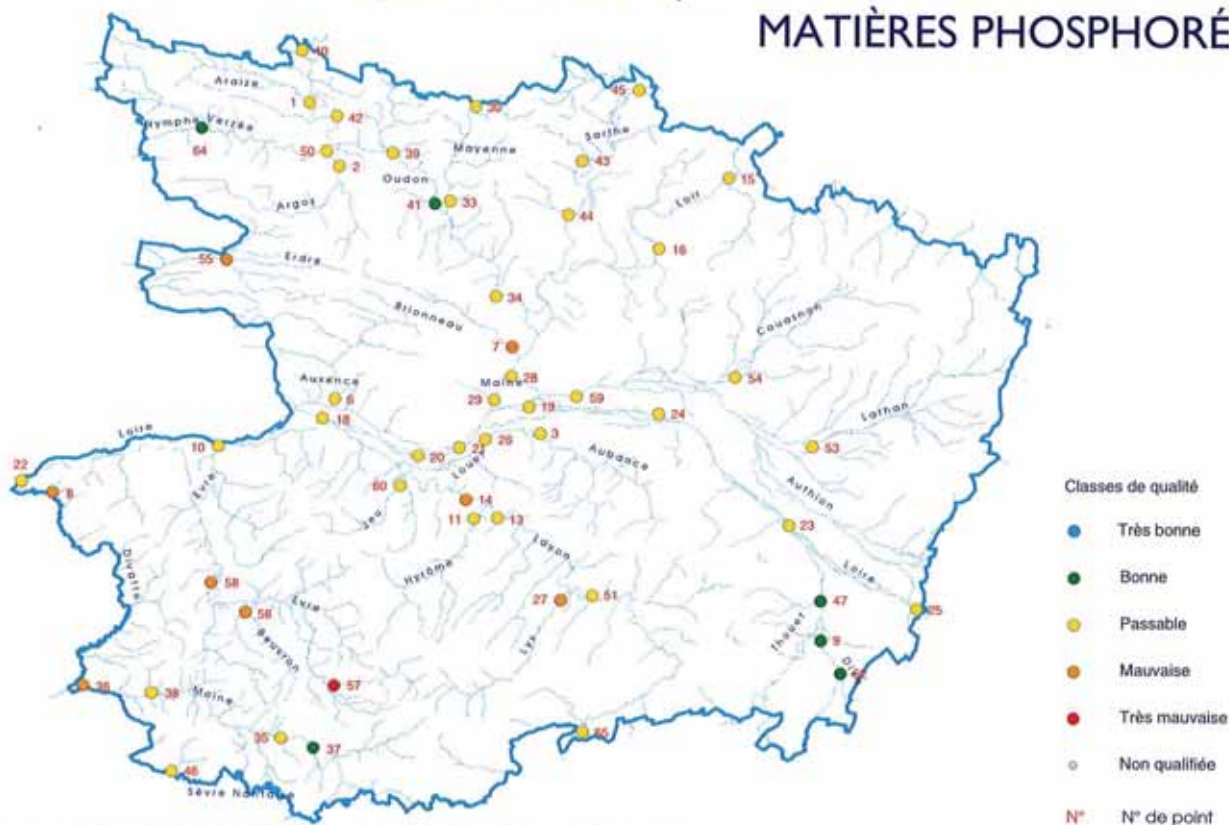


Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001 MATIÈRES ORGANIQUES ET OXYDABLES



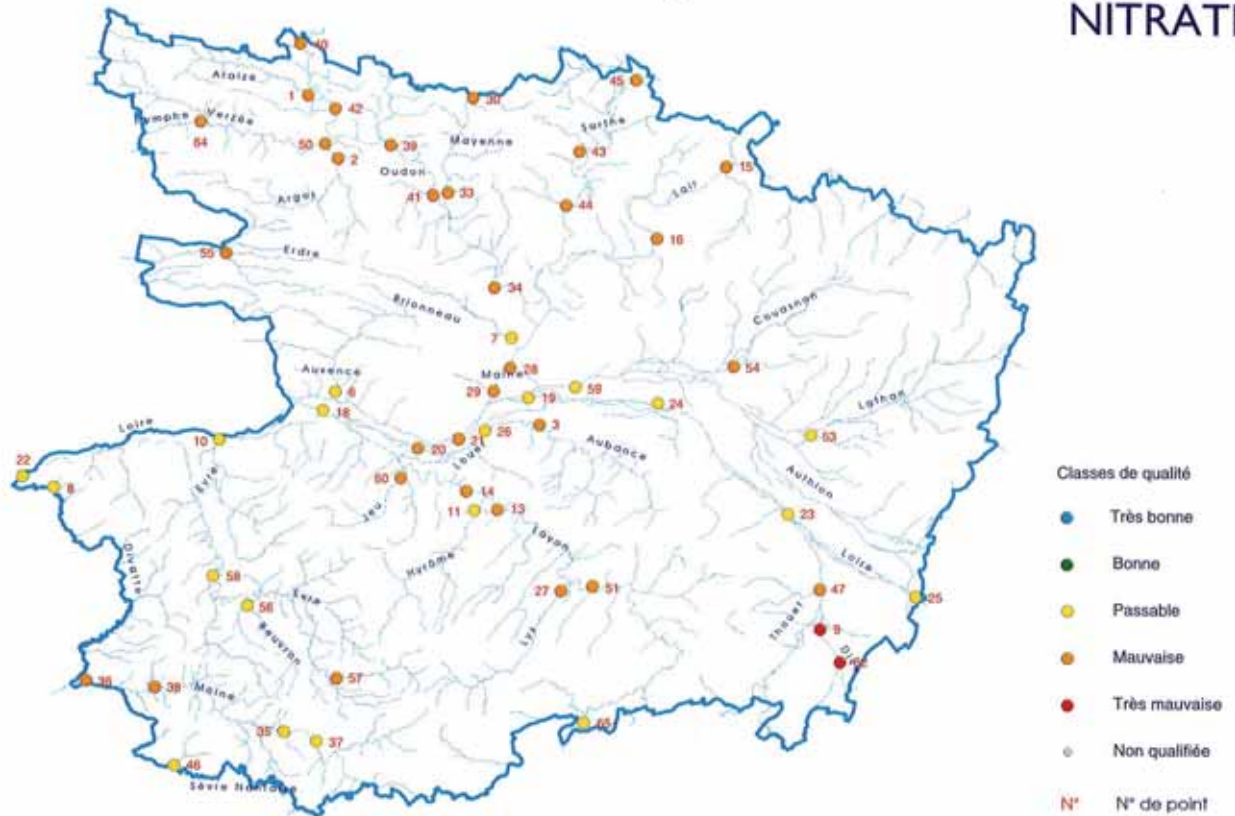
Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (f) BD CARTO IGN 1992 (c) BD CARTHAGE, 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001 MATIÈRES PHOSPHORÉES



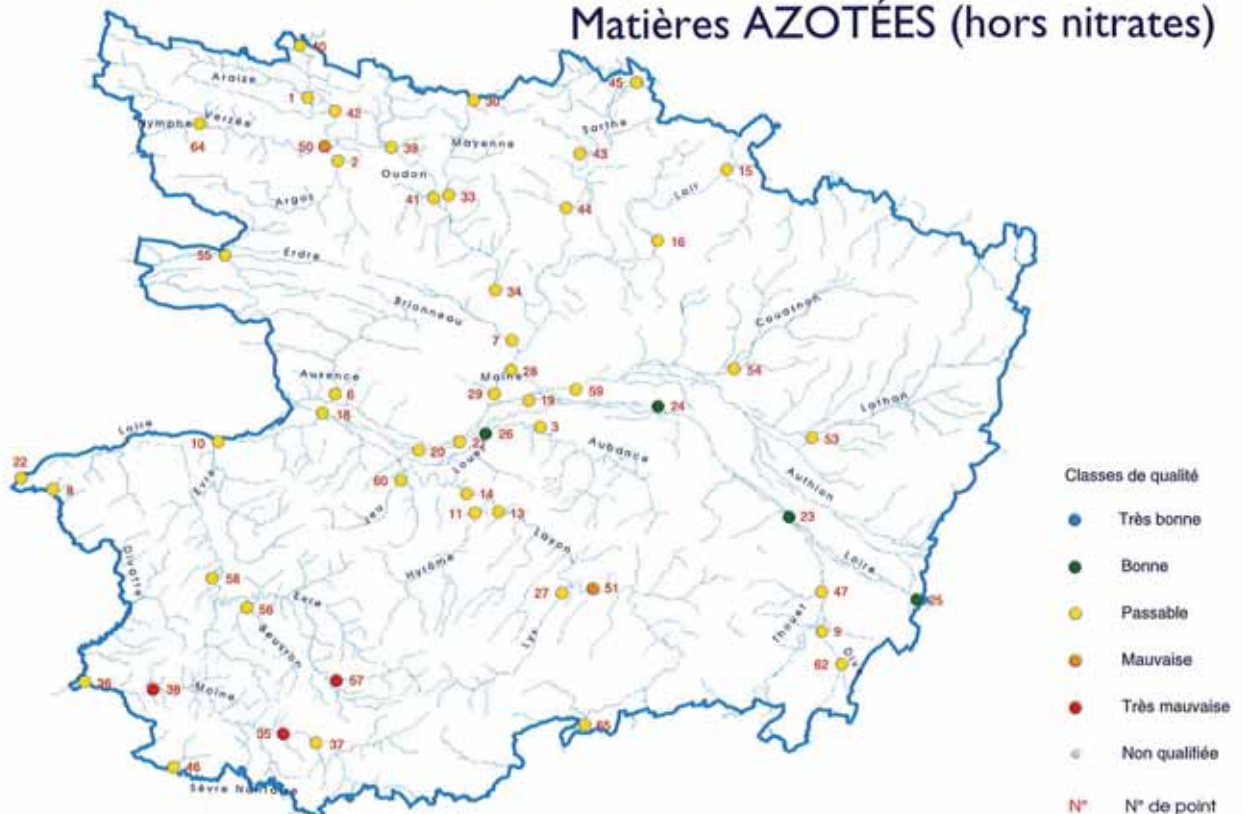
Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (f) BD CARTO IGN 1992 (c) BD CARTHAGE, 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001 NITRATES



Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (j) BD CARTO.IGN.1992 (c) BD CARTHAGE. 1996

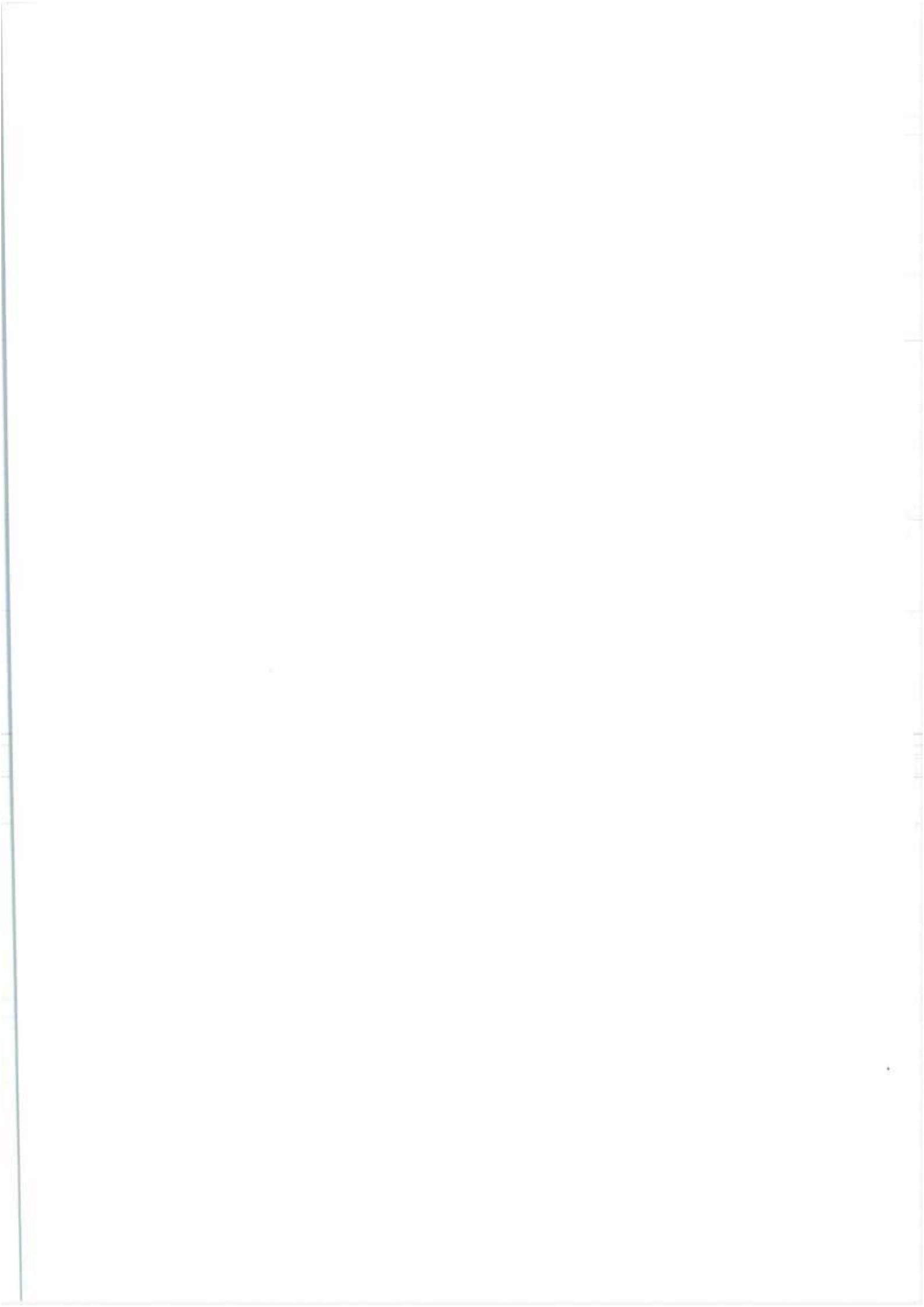
Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2001 Matières AZOTÉES (hors nitrates)



Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (j) BD CARTO.IGN.1992 (c) BD CARTHAGE. 1996

Les fiches de qualité

<i>Nom du cours d'eau :</i>	<i>Bassin versant :</i>
Araize	Oudon
Argos	Oudon
Aubance	Aubance
Authion	Authion
Auxence - Romme	Auxence - Romme
Beuvron	Èvre
Brionneau	Maine
Couasnon	Authion
Divatte	Divatte
Dive	Thouet
Erdre	Erdre
Èvre	Èvre
Hyrôme	Layon
Jeu	Layon
Lathan	Authion
Layon	Layon
Loir	Loir
Loire et Louet	Loire
Lys	Layon
Maine	Maine
Mayenne	Mayenne
Moine	Sèvre Nantaise
Nymphe	Oudon
Oudon	Oudon
Sarthe	Sarthe
Sèvre Nantaise	Sèvre Nantaise
Thouet	Thouet
Verzée	Oudon



BASSIN : OUDON✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 31,5 km

Longueur en Maine et Loire : 31,5 km

Superficie du bassin versant : 90 km²

Pente moyenne : 1,8 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« la Foucheraie » à Chatelais (CG 49) – Station n° 131450

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Chatelais [1]	Passable	Passable (56)	Mauvaise (27)	Passable (50)	Bonne (66)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Chatelais [1]	Moyenne (9/20)		
Bouillé Ménard	Moyenne (10/20)		Perturbé

On note l'absence de quelques espèces d'eau courante dans le peuplement piscicole.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique✓ Commentaire général :

Lit et berges très uniformisés

Tronçonnage du cours d'eau par 36 clapets

Insuffisance de végétation de bordure

Rupture d'écoulement en période d'étiage

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Abreuvement

Très faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaires (arrêté du 15/10/2001) concernant le bassin versant de l'Oudon

Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon en cours d'approbation : état des lieux et scénarios terminés et validés par la Commission Locale de l'Eau (CLE) avec définition des indicateurs, élaboration du document final de SAGE

Zone éligible à l'indemnité compensatoire de couverture des sols (obligation d'une couverture hivernale des sols dans le bassin de l'Oudon)

✓ Perspectives et priorités :

Lancement d'une étude préalable à un Contrat Restauration Entretien

Consultation des communes et des instances sur le projet de SAGE en vue de son adoption

→ les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur ce sous-bassin induisent :

- un gain de 25 l/s en débit d'étiage
- une amélioration significative de la qualité de l'eau (notamment pour les Matières Organiques et Oxydables et les pesticides)

Programme de lutte contre les inondations

RIVIÈRE : Argos

ANNÉE : 2001

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 22,5 km
Longueur en Maine et Loire : 22,5 km
Superficie du bassin versant : 163 km²
Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
« Basse Rivière » à Ste Gemmes d'Andigné (CG 49) – station n° 131550

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Ste Gemmes d'Andigné [2]	Passable	Passable (42)	Mauvaise (37)	Passable (43)	Passable (50)

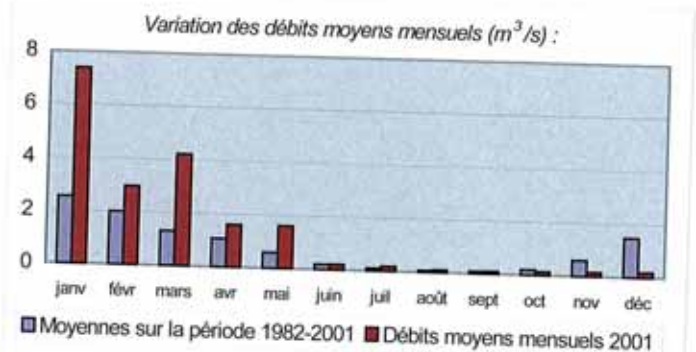
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Ste Gemmes d'Andigné [2]	Moyenne (11/20)		

Sur les 17 espèces de poissons, 12 sont représentatives des grands cours d'eau lents et chauds et sont peu sensibles à de mauvaises conditions de vie.

✓ Débit : à Ste Gemmes d'Andigné

Module interannuel		0.846 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.092 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	7.39 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	1.57 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges très uniformisés
Tronçonnage du cours d'eau par 22 clapets
Végétation de bordure absente sur la partie amont du cours

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon
Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaires (arrêté du 15/10/2001) concernant le bassin versant de l'Oudon
Arrêté préfectoral de gestion des vannages
Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon
Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon en cours d'approbation : état des lieux et scénarios terminés et validés par la Commission Locale de l'Eau (CLE) avec définition des indicateurs, élaboration du document final de SAGE

Zone éligible à l'indemnité compensatoire de couverture des sols (obligation d'une couverture hivernale des sols dans le bassin de l'Oudon)

✓ Perspectives et priorités :

Signature d'un Contrat Restauration Entretien sur le cours principal de l'Argos et de l'Hommée (2002- 2006)

Consultation des communes et des instances sur le projet de SAGE en vue de son adoption

→ les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur le sous-bassin Verzée - Argos induisent :

- un gain de 75 l/s en débit d'étiage
- une amélioration significative de la qualité de l'eau

Programme de lutte contre les inondations

RIVIÈRE : Aubance

ANNÉE : 2001

BASSIN : AUBANCE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 35 km
Longueur en Maine et Loire : 35 km
Superficie du bassin versant : 205 km²
Pente moyenne : 1,34 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Charruau » à Soulaines sur Aubance (DDASS 49)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Soulaines sur Aubance [3]	Passable (40)	Passable (37)	Mauvaise (26)	Passable (50)	Bonne (68)

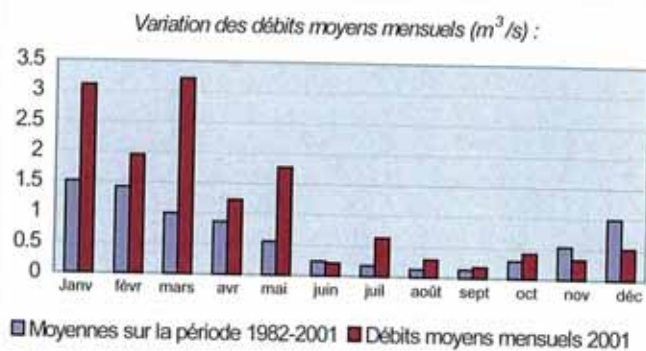
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Charcé St Ellier	Mauvaise (7/20)		Perturbé
Brissac Quincé			Dégradé

A Brissac, le peuplement piscicole est pauvre et principalement constitué d'espèces de poisson peu sensibles à la dégradation du milieu, notamment celles favorisées par la présence des barrages. A Charcé St Ellier, le peuplement est largement dominé par des espèces d'eau courante mais encore en faible quantité.

✓ Débit : à Soulaines sur Aubance

Module interannuel		0.651 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.177 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	3.22 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	1.16 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Cours d'eau aux lit et berges très uniformisés, tronçonné par 33 barrages dont certains n'ont pas été restaurés et 2 ont été abaissés à titre expérimental. Les quatre derniers biefs sont sous l'influence des inondations de la Loire (jusqu'à Clay)
Insuffisance de la végétation des berges sur la majeure partie du cours d'eau

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pêche de loisirs importante

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole
Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'été

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours d'élaboration ; son diagnostic a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Un programme de travaux de restauration et d'entretien de l'Aubance a été établi par le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration de l'Aubance

Poursuite du projet de restauration du libre écoulement à Charcé St Ellier : effacement d'un second clapet, travaux de diversification des écoulements et réhabilitation d'une frayère en juillet

Bonne poursuite de l'opération de mise aux normes des caves viticoles sur le secteur de Brissac Quincé mais persistance des rejets vini-viticoles sur le secteur de Vauchrézien

Des pollutions ont été recensées :

- le 9 janvier 2001 : déversement de fioul domestique à Chemellier ; absence de mortalité piscicole
- le 7 mai 2001 : déversement d'hydrocarbures dans l'Aubance à Saint Melaine ; absence de mortalité piscicole
- le 6 novembre 2001 : déversement d'effluent vini-viticole dans un sous affluent, le ruisseau des Courtilliers à Vauchrézien ; absence de mortalité piscicole

✓ Perspectives et priorités :

Elaboration des scénarii et de la stratégie du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Signature d'un Contrat Restauration Entretien (2002 - 2006)

Construction de la nouvelle station d'épuration de Brissac (appels d'offres lancés en début d'année 2002)

RIVIÈRE : Authion

ANNÉE : 2001

BASSIN : AUTHION

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 85 km

Longueur en Maine et Loire : 61 km

Superficie du bassin versant : 1500 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 1150 km²

Pente moyenne : 0,18 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« pont de Sorges - D 952 » aux Ponts de Cé (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n° 104500

<i>Commune</i> [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
<i>Les Ponts de Cé</i> [59]	Passable (58)	Passable (54)	Passable (42)	Passable (43)	Bonne (68)

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
<i>Les Ponts de Cé</i> [59]		Passable (10,7)	

Le peuplement piscicole de l'Authion est conforme à celui attendu. On note cependant la raréfaction du brochet dont les zones de reproduction ont été asséchées.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

✓ Commentaire général :

Rivière canalisée et étagée (8 barrages sur l'ensemble du cours), à la Gestion hydraulique artificielle du milieu
Rivière fortement dépendante des niveaux de la Loire et aux débits régulés (alimentation par la Loire à un débit de 1 m³/s)
Réalimentation par la prise d'eau de St Patrice et par le Lathan (Rillé)
Prolifération chronique de lentilles d'eau sur l'ensemble du cours
Absence de végétation sur les rives

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de l'irrigation

Pêche de loisirs importante

✓ Mesures réglementaires :

Mise à jour des autorisations de prélèvements pour l'irrigation

Régularisation de la prise d'eau en Loire à Varennes (1m³/s)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Réfection des berges en aval

Choix et construction de la station d'épuration de Vivy

✓ Perspectives et priorités :

Réflexion sur l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Nouvelle station d'épuration à Corné (mise en service fin 2003)



BASSIN : AUXENCE✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 23 km

Longueur en Maine et Loire : 23 km

Superficie du bassin versant : 217,6 km²

Pente moyenne : 2,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Pont » à Champtocé (CG 49) – Station n° 134750

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Champtocé [6]	Mauvaise	Passable (55)	Passable (50)	Passable (45)	Bonne (68)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Bécon les Granits			Perturbé

Le peuplement piscicole est sensiblement conforme à celui attendu

✓ Débit : Absence de station limnigraphique✓ Commentaire général :

Rivière circulant dans un environnement encaissé et forestier

Lit et berges uniformes sur la partie amont du cours (jusqu'à Bécon les Granits ; cours plus naturel en aval)

Cours d'eau sous influence de la Loire à partir de Champtocé (boire de Champtocé)

Pollution importante liée à l'agglomération de Champtocé

Déficit important en oxygène en été

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

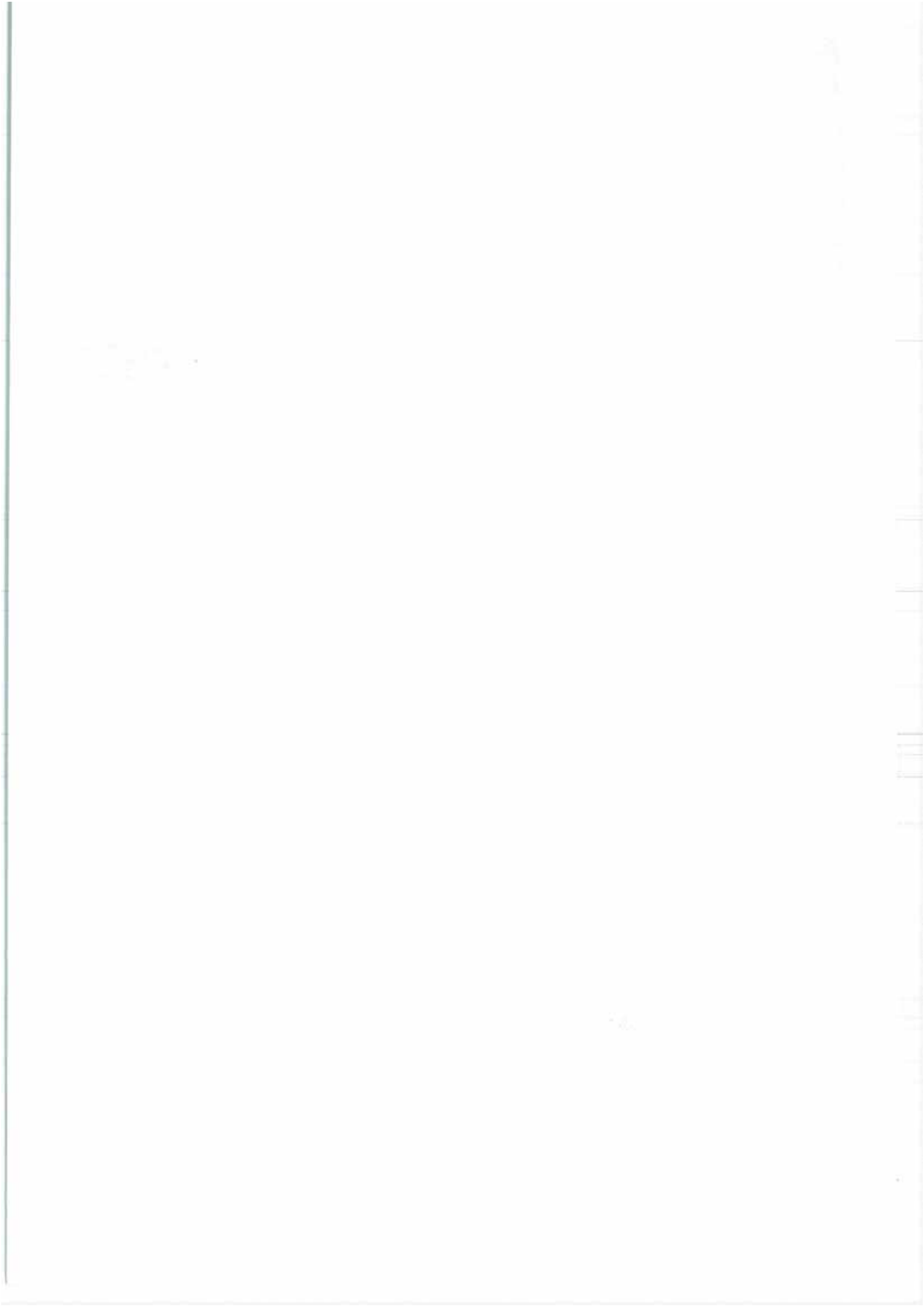
Pêche en partie aval

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :✓ Perspectives et priorités :

Schéma directeur d'assainissement de Bécon les Granits à relancer



BASSIN : ÈVRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 18 km
 Longueur en Maine et Loire : 18 km
 Superficie du bassin versant : 55,2 km²
 Pente moyenne : 3,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
 « **Tuvache** » à **Andrezé (CG 49) – Station n° 134890**

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Andrezé [56]	Passable	Passable (46)	Passable (40)	Mauvaise (38)	Très bonne (80)

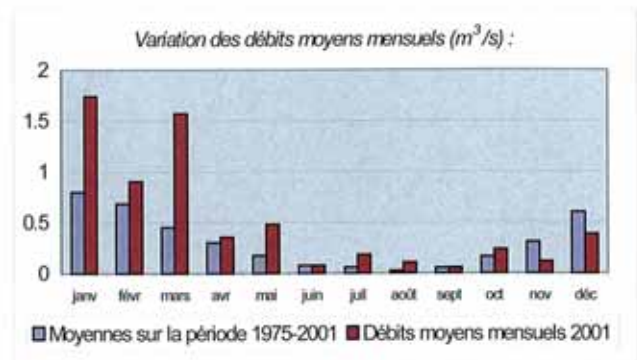
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Andrezé [56]	Mauvaise (8/20)		
Beaupreau			Perturbé

La présence de poisson-chat et surtout l'abondance de gardons sont les seules perturbations notables du peuplement piscicole qui est par ailleurs conforme à celui attendu

✓ Débit : à Andrezé

Module interannuel		0.307 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.055 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	1.74 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	0.518 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Malgré des caractères morpho-dynamiques assez intéressants, l'eau est de mauvaise qualité
 Le cours d'eau se situe dans une zone d'élevage intensif
 Zone à forte pression azotée d'origine élevage

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Très faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Lancement d'une étude de faisabilité et d'impact sur le milieu pour la réalisation d'une station d'épuration commune concernant les agglomérations de St Léger sous Cholet, le May sur Evre, Trémentines et Vezin
 Finalisation du projet de station d'épuration de Bégrolles en Mauges

✓ Perspectives et priorités :

Améliorations des rejets des agglomérations de Saint Léger sous Cholet, le May sur Evre, Trémentines et Vezin suite aux études en cours

BASSIN : BRIONNEAU

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 27,5 km
Longueur en Maine et Loire : 27,5 km
Superficie du bassin versant : 116 km²
Pente moyenne : 1,5 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« L'Épine » à Avrillé (DDASS 49)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Avrillé [7]	Mauvaise (38)	Passable (54)	Passable (39)	Mauvaise (24)	Bonne (72)

✓ Qualité hydrobiologique :

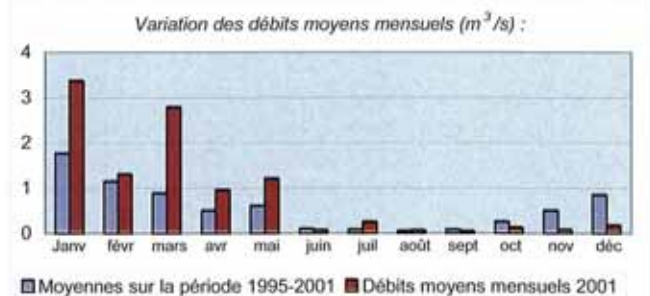
Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
La Meignanne	Mauvaise (5/20)		Dégradé

Toutes les espèces recensées sont représentatives des grands cours d'eau lents et chauds, or le Brionneau n'est qu'un petit ruisseau

On note l'abondance de la perche-soleil et la présence du poisson-chat, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ Débit : à Avrillé

Module interannuel		0.561 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.04 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	3.36 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	0.865 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Présence de clapets sur le tiers aval

Lit et berges uniformisés sur la majeure partie du cours

Envasement important de l'étang St Nicolas (exutoire du cours d'eau avant son passage dans le parc de Balzac)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Loisirs à l'étang St Nicolas à Angers

Faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Début des travaux de mise aux normes d'exploitations d'élevage

✓ Perspectives et priorités :

Amélioration de l'assainissement domestique en application du Schéma Directeur d'Angers Agglomération en cours de finalisation.

BASSIN : AUTHION✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 33 km

Longueur en Maine et Loire : 33 km

Superficie du bassin versant : 289 km²

Pente moyenne : 1,8 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« la Brideraie » à Gée - Beaufort (CG 49) – Station n° 104200

<i>Commune</i> [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Gée - Beaufort [54]	Bonne	Passable (54)	Mauvaise (32)	Passable (51)	Bonne (68)

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Pontigné			Perturbé
Baugé			Dégradé
Vieil Baugé			Dégradé
Gée - Beaufort [54]	Bonne (15/20)		

A Pontigné, le peuplement piscicole est dominé par des espèces sensibles auxquelles il ne manque que la truite. A Baugé et Vieil-Baugé, le peuplement est discordant de celui attendu, il est dominé par des espèces d'eau calme. On note également la prolifération de la perche-soleil, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ Débit : Absence de station limnigraphique✓ Commentaire général :

Rivière recalibrée dès sa source et tronçonnée par 32 barrages. Seule une petite zone en amont de Baugé a conservé des caractères morphodynamiques et de ripisylve conformes

De nombreux étangs alimentés par des sources

De nombreux bras secondaires existent avec des partiteurs de débit

L'impact de l'agriculture se fait sentir dès la source (forte teneur en nitrates)

L'agglomération de Baugé a un impact non négligeable sur la qualité du cours d'eau, notamment au niveau du phosphore

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pression de pêche importante

Prélèvements pour irrigation non contrôlés (une vingtaine a été recensée, hors affluents)

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Étude préalable à un Contrat Restauration Entretien en cours

✓ Perspectives et priorités :

Limitation des prélèvements liés à l'irrigation

Réfection de la station d'épuration de Baugé

Avancée du projet de la station d'épuration de Mazé

1951

BASSIN : DIVATTE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 28 km

Longueur en Maine et Loire : 28 km

Superficie du bassin versant : 105 km²

Pente moyenne : 2,9 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Entrée carrière » à la Varenne - (SMN 44/49)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
La Varenne [8]	Mauvaise (37)	Passable (46)	Passable (50)	Mauvaise (38)	Bonne (74)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Landemont	Moyenne		Perturbé

Au niveau du peuplement piscicole, on note l'absence de plusieurs espèces d'eau courante et la présence d'espèces caractéristiques des eaux calmes résistantes aux mauvaises conditions de vie

✓ Débit :

Données de la station limnigraphique de Landemont : débit moyen interannuel = 0,569 m³/s

✓ Commentaire général :

Protégé par une vallée encaissée, le lit de la Divatte est assez bien préservé et son fonctionnement hydro-sédimentaire est naturel. Seule les parties amont (près de la source) et aval (à la confluence) ont été recalibrées. Sur la moitié amont, tous les ouvrages sont détruits alors que les 4 restant sur la partie aval entraînent un ralentissement des écoulements. La qualité de l'eau (concentration élevée en nitrites) semble être le facteur le plus perturbant pour le peuplement piscicole.

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pêche de loisirs peu développée

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Étude préalable à un Contrat Restauration Entretien en cours

✓ Perspectives et priorités :



BASSIN : THOUET✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 65 km

Longueur en Maine et Loire : 11,5 km

Superficie du bassin versant : 958 km²Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 70 km²

Pente moyenne : 0,7 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « Moulin de Douvy » à Montreuil Bellay (CG 49) – Station n° 102350

2. « Pont de St Just - D 162 » à Brézé (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°102400

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
1) Montreuil Bellay [62]	1 : Bonne	1 : Passable (57)	1 : Très mauvaise (10)	1 : Bonne (74)	1 : Bonne (72)
2) Brézé [9]	2 : Bonne (66)	2 : Passable (56)	2 : Très mauvaise (11)	2 : Bonne (73)	2 : Bonne (72)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Montreuil Bellay [62]	Bonne (15/20)		
Épieds			Perturbé
Brézé [9]		Passable (12,3)	

Parmi les espèces de poisson rencontrées, peu sont représentatives de ce type de cours d'eau. De plus, on note la présence du poisson chat et de la perche soleil, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ Débit : Absence de station limnigraphique✓ Commentaire général :

Rivière canalisée, lit et berges uniformes (4 barrages dans le département)

Malgré la chenalisation, la végétation aquatique est diversifiée

La qualité nitrates est préoccupante

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pression de pêche importante

Quatre pompages destinés à l'irrigation sont autorisés

✓ Mesures réglementaires :

Gestion et police de l'eau assurées par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du département de la Vienne

Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage (D.D.A.F. des Deux Sèvres)

Zone de répartition des eaux du bassin du Thouet

✓ Évènements significatifs de l'année :✓ Perspectives et priorités :

BASSIN : ERDRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 95 km

Longueur en Maine et Loire : 31 km

Superficie du bassin versant : 990 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 193 km²

Pente moyenne : 1,2 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« station de jaugeage » à Candé (CG 49) – Station n° 146350

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Candé [55]	Passable	Passable (52)	Mauvaise (38)	Mauvaise (35)	Bonne (79)

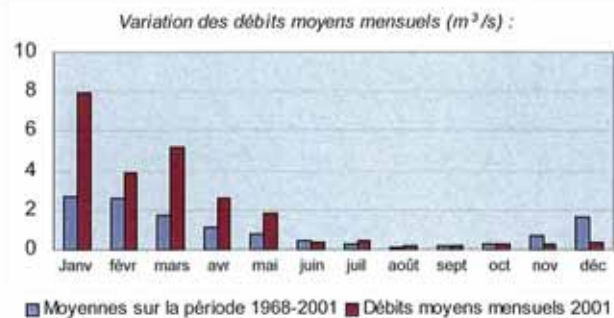
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Candé [55]	Mauvaise (8/20)		
Freigné			Perturbé

Parmi les espèces caractéristiques de ce type de cours d'eau, seuls le goujon et le chevesne sont ici correctement représentés. La majorité des autres poissons appartient à des espèces inféodées à des cours d'eau plus lents. Le poisson chat et la perche soleil, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, sont largement représentés.

✓ Débit : à Candé

Module interannuel		1.03 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.139 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	7.91 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	1.93 m ³ /s



■ Moyennes sur la période 1968-2001 ■ Débits moyens mensuels 2001

Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Cours d'eau prenant sa source dans le département, de pente faible occasionnant des inondations à l'aval de Candé

Lits et berges uniformisés (7 clapets sur l'Erdre)

Végétation de bordure absente en amont et éparse en aval

Le point de prélèvement se situe juste à l'aval de l'agglomération de Candé, et notamment du rejet de la station d'épuration qui ne traite ni l'azote ni le phosphore

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Problème important d'eutrophisation en aval. Restrictions d'usages dues à la prolifération d'algues toxiques.

✓ Perspectives et priorités :

Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement à Candé

Besoin d'amélioration de l'assainissement de Freigné

BASSIN : ÈVRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 93 km

Longueur en Maine et Loire : 93 km

Superficie du bassin versant : 573 km²

Pente moyenne : 1,6 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « La Chaussée » à Trémentines (CG 49) – Station n° 134800

2. « Haute Brin » à Beaupreau (CG 49) – Station n° 134900

3. « pont D 751 » à N.D. du Marillais - St Florent le Vieil (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - Station R.N.B. n° 135000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
1) Trémentines [57]	1 : Mauvaise	1 : Très mauvaise (7)	1 : Mauvaise (37)	1 : Très mauvaise (7)	1 : Bonne (72)
2) Beaupreau [58]	2 : Passable	2 : Passable (47)	2 : Passable (45)	2 : Mauvaise (39)	2 : Passable (56)
3) St Florent le Vieil [10]	3 : Passable (51)	3 : Passable (50)	3 : Passable (43)	3 : Passable (41)	3 : Mauvaise (24)

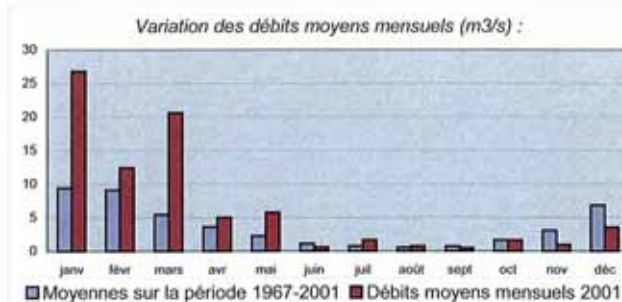
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Trémentines [57]	Mauvaise (8/20)		
Le May-sur-Evre	Moyenne (11/20)		Perturbé
Beaupreau [58]	Bonne (15/20)		
Montrevault			Perturbé
La Boissière sur Evre			Perturbé
St Florent le Vieil [10]		Passable (10,9)	

Le peuplement piscicole est faiblement perturbé. L'ensemble des espèces rencontrées correspond bien à ce type de cours d'eau, hormis la population de gardons qui est sur-représentée

✓ Débit : à La Chapelle Saint Florent

Module interannuel		3.69 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.438 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	26.8 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	6.39 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Rivière dans une vallée encaissée (largeur 20m ; profondeur 3m)

Lit et berges préservés, uniformisation par une quarantaine d'ouvrages sur l'ensemble du cours

Ruptures d'écoulement régulièrement constatées en été

Végétation de bordure équilibrée

De nombreuses stations d'épuration fonctionnant mal, associées à des réseaux qui occasionnent des rejets directs, sont à l'origine d'une partie des problèmes de qualité (Vezins, Trémentines, Le May sur Evre, Beaupréau et Jallais notamment)

Forte pression de l'élevage (pression azotée importante)

Rejet de phosphore à Trémentines où on note des déficits en oxygène dissous l'été

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de l'irrigation

Canoë kayak à l'aval

Pression de pêche importante

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

Arrêté de restrictions de prélèvements en période d'étiage

Arrêtés individuels de prélèvement d'eau dans le cadre d'une Charte approuvée par la profession et destinée à mieux coordonner l'irrigation dans un souci de préservation du milieu

✓ Évènements significatifs de l'année :

Zone à forte pression azotée d'origine animale

Zone prioritaire au Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole

Non respect de la charte de réduction des prélèvements d'eau (réduction des prélèvements observée de 14% pour 50% attendue)

Lancement d'une étude de faisabilité et d'impact sur le milieu pour la réalisation d'une station d'épuration commune concernant les agglomérations de St Léger sous Cholet, le May sur Evre, Trémentines et Vezins

Des pollutions ont été recensées :

- le 30 mai 2001 : déversement de produits toxiques dans le ruisseau de la Bellière, sous-affluent de l'Evre, à St Pierre Montlimart ; mortalité piscicole constatée

- le 4 juillet 2001: pollution par les rejets mal épurés de la station d'épuration du May sur Evre ; absence de mortalité piscicole

✓ Perspectives et priorités :

Amélioration des rejets des agglomérations situées sur l'amont du bassin (Jallais, Vezins, Trémentines, le May sur Evre) suite aux études en cours

Mise en service de nouvelles stations d'épuration à Beaupréau, la Chapelle St Florent et le Pin en Mauges

Travaux de réalisation de réserves destinées à limiter les pompages dans les cours d'eau à engager avant l'été 2003

BASSIN : LAYON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 27 km
 Longueur en Maine et Loire : 27 km
 Superficie du bassin versant : 154 km²
 Pente moyenne : 4 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Paimparé » à St Lambert du Lattay (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
St Lambert du Lattay [11]	Mauvaise (30)	Passable (54)	Passable (40)	Passable (48)	Bon (67)

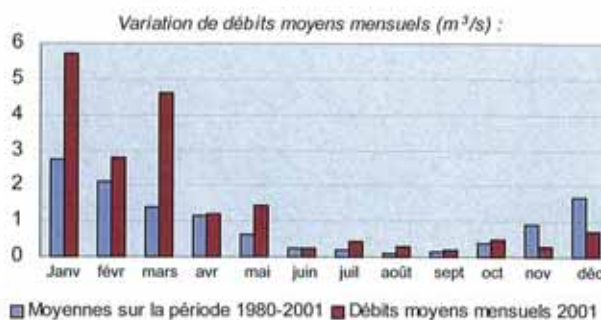
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
St Georges-des-Gardes	Mauvaise (6/20)		Dégradé
Chemillé			Dégradé
St Lambert du Lattay [11]	Moyenne (9/20)		

Tant sur la station amont (St Georges des Gardes) que sur celle aval (Chemillé), le peuplement est dégradé. Seules quelques espèces typiques de cours d'eau à truite subsistent au côté d'un grand nombre d'espèces d'eau calme et résistantes à des conditions de vie médiocres. Alors que la station de Chemillé est prospectée annuellement depuis 1994, aucune truite sauvage n'y a jamais été capturée.

✓ Débit : à Saint Lambert du Lattay

Module interannuel		0.967 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.199 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	5.71 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	1.54 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges préservés
 Tronçonnage par une vingtaine de chaussées d'anciens moulins
 Vallée encaissée, les aménagements sont anciens (patrimoine intéressant)
 Végétation de bordure équilibrée

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Irrigation concentrée en aval de Chemillé (les pompes non autorisés devront se résorber)
 Pêche importante
 Plan d'eau de Coulvée à Chemillé : valorisation touristique (baignade, pêche et camping)

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole
 Zone prioritaire pour le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA)
 Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Le diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Réalisation de la station d'épuration d'effluents viticoles de St Aubin de Luigné (mise en service en octobre 2001)

Achèvement des travaux de l'autoroute A87 et des ouvrages hydrauliques annexes

Des pollutions ont été recensées :

- le 20 mars 2001 : déversement d'effluents viti-vinicoles dans l'Hyrôme à St Lambert du Lattay

- le 26 juillet 2001: déversement d'effluents d'élevage dans l'Hyrôme à St Georges des Gardes ; mortalité piscicole constatée

- le 17 octobre 2001 : pollution du ruisseau des Landes Folles par les rejets mal épurés de la station d'épuration de St Georges des Gardes ; absence de mortalité piscicole

- le 20 novembre 2001 : pollution de l'Hyrôme et du ruisseau des Petites Tailles par les rejets mal épurés de la station d'épuration de Saint Lambert du Lattay

✓ Perspectives et priorités :

Elaboration des scénarii et de la stratégie du SAGE

Mise en service de la canalisation de transfert et de la nouvelle station d'épuration de Chemillé

Poursuite des raccordements d'effluents viticoles de St Lambert du Lattay et de St Aubin de Luigné (nouvelle station d'épuration non optimisée)

Études d'optimisation de l'assainissement des communes de St Georges des Gardes et de St Lambert du Lattay

BASSIN : LAYON✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 24 km

Longueur en Maine et Loire : 24 km

Superficie du bassin versant : 95,3 km²

Pente moyenne : 4,9 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« l'Archerue » à **Chaufonds sur Layon (CG 49) – Station n° 134200**

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Chaufonds sur Layon [60]	Passable	Passable (43)	Mauvaise (39)	Passable (50)	Bonne (77)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Chaufonds-sur-Layon [60]	Moyenne (9/20)		
Neuvy en Mauves			Conforme

Ce cours d'eau est l'unique cas du département pour lequel le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Il se compose essentiellement d'espèces sensibles aux conditions de vie

✓ Débit : Absence de station limnigraphique✓ Commentaire général :

C'est une des rares rivières du département à ne pas avoir subi de recalibrage

Lit et berges diversifiés

Végétation de bordure équilibrée

Seulement deux stations d'épuration (fonctionnant bien) se rejettent dans ce cours d'eau

Les débits d'étiage n'étant pas trop sévères, la qualité devrait être meilleure que celle constatée par les analyses

Des rejets accidentels d'une, voire deux déchetteries sont signalés

Il existe, un peu à l'amont du point de prélèvement, des couvoirs dont les rejets ont un impact sur la qualité

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche

Prélèvements pour irrigation incontrôlés

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Le diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Essais de traitement des lixiviats du Centre d'Enfouissement Technique des déchets de Bourgneuf en Mauves (unité mobile de traitement des lixiviats par un procédé couplant une évaporation sous vide et l'osmose inverse)

✓ Perspectives et priorités :

Elaboration des scénarii et de la stratégie du SAGE



RIVIÈRE : Lathan

ANNÉE : 2001

BASSIN : AUTHION

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 52 km

Longueur en Maine et Loire : 37 km

Superficie du bassin versant : 391 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 300 km²

Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« la Moutonnerie » à Longué (CG 49) – Station n° 103950

<i>Commune</i> [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Longué [53]	Passable	Passable (54)	Passable (44)	Passable (53)	Bonne (66)

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Vernantes			Perturbé
Mouliherne			Perturbé

Le peuplement est varié et conforme à celui attendu. Cependant, la station prospectée en 1998 n'est pas représentative de l'ensemble du cours d'eau lequel présente ailleurs un habitat uniformisé par le recalibrage et les clapets

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

✓ Commentaire général :

Lit et berges uniformes ; rivière recalibrée

Végétation de bordure absente à éparse

Tronçonnage du cours par de nombreux clapets ou barrages (35)

De nombreux bras secondaires avec partiteurs de débit

Régime hydraulique artificiel, débit d'étiage soutenu par le lac de Rillé (600 l/s)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pression de pêche moyenne

Irrigation

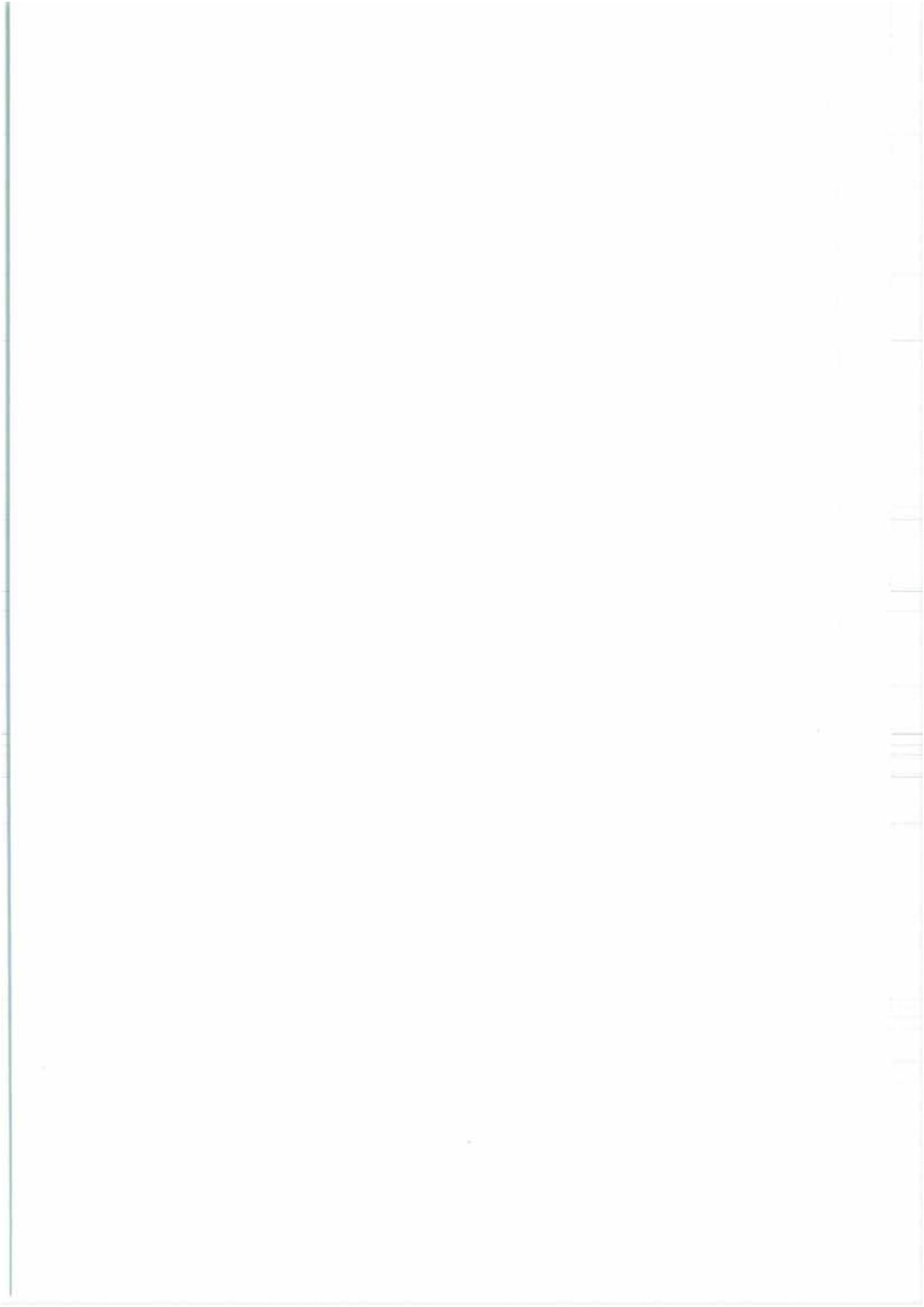
✓ Mesures réglementaires :

✓ Évènements significatifs de l'année :

✓ Perspectives et priorités :

A Longué, mise en œuvre des travaux préconisés par l'étude de filière d'assainissement non collectif dans les sols hydromorphes, laquelle est consécutive au zonage d'assainissement

Aménagement d'une frayère à brochet à Longué



RIVIÈRE : Layon

ANNÉE : 2001

BASSIN : LAYON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 90 km

Longueur en Maine et Loire : 84 km

Superficie du bassin versant : 1070 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 995 km²

Pente moyenne : 1,4 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « le Mureau » à Cléré sur Layon (CG 49) – Station n°133200

2. « pont D 167 » à Martigné Briand (DDASS 49)

3. « camping » à Rablay sur Layon (DDASS 49)

4. « pont D 209 » à Bézigon - St Lambert du lattay (Agence de l'Eau Loire Bretagne, , Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - Station R.N.B. n° 134000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Cléré sur Layon [65]	1 : Passable	1 : Passable (47)	1 : Passable (59)	1 : Passable (57)	1 : Mauvaise (31)
Martigné Briand [51]	2 : Mauvaise (35)	2 : Mauvaise (35)	2 : Mauvaise (29)	2 : Passable (46)	2 : Passable (60)
Rablay sur Layon [13]	3 : Mauvaise (29)	3 : Passable (49)	3 : Mauvaise (38)	3 : Passable (49)	3 : Passable (44)
St Lambert du Lattay [14]	4 : Passable (47)	4 : Passable (50)	4 : Mauvaise (39)	4 : Mauvaise (36)	4 : Passable (40)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Cléré sur Layon [65]	Moyenne (10/20)		Perturbé
Nueil sur Layon	Mauvaise (6/20)		Dégradé
St Georges-sur-Layon	Moyenne (9/20)		Dégradé
St Lambert du Lattay [14]	Mauvaise (8/20)	Moyenne (11,2)	

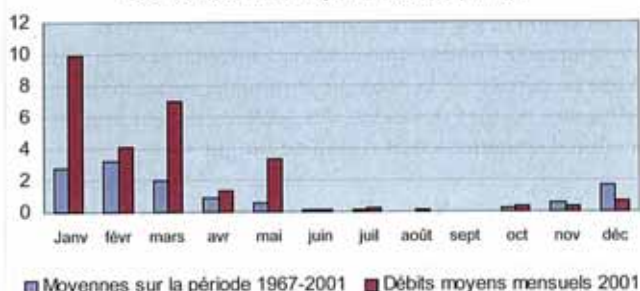
Hormis à Cléré sur Layon, où les espèces d'eau courante sont majoritaires même si on note la présence d'espèces d'eau calme, le peuplement piscicole est dégradé sur la totalité du cours. Il est soit très pauvre, soit majoritairement constitué d'espèces résistantes à la mauvaise qualité d'eau et peu exigeantes quant à leurs habitats.

✓ Débit :

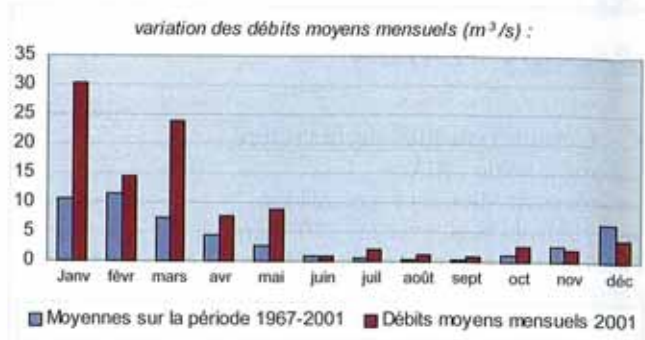
à St Georges sur Layon (Données : DIREN)

Module interannuel		1.01 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.03 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	9.85 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	2.29 m ³ /s

variation des débits moyens mensuels (m³/s) :



Module interannuel		4.09 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.82 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	30.4 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	8.22 m ³ /s



✓ Commentaire général :

Lit et berges uniformes (tronçonnage par une cinquantaine de clapets sur l'ensemble du cours)

Végétation de bordure absente à éparse en aval, plus équilibrée en amont

Fortes teneurs en produits phytosanitaires observées épisodiquement

Impact des stations d'épuration de Doué la Fontaine (pertes de boues dans le ruisseau de Doué) et de Thouarcé (absence de déphosphatation)

Impact des rejets d'une distillerie

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de pêche

Quelques prélèvements liés à l'irrigation

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Le diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Réflexions sur la création d'un syndicat de Bassin du Layon

Bonne poursuite de l'opération de mise aux normes des caves viticoles sur les secteurs de Beaulieu sur Layon, Brigné, Doué la Fontaine, Montilliers, Nueil sur Layon, St Georges sur Layon et Thouarcé, mais persistance des rejets vini-viticoles sur les secteurs de Tancoigné, St Lambert du Lattay et St Aubin de Luigné (nouvelle station d'épuration non optimisée)

Réflexion sur les impacts et le devenir des ouvrages à clapets

Des pollutions ont été recensées le 21 février 2001 :

- Déversement d'effluents d'élevage à Beaulieu sur Layon ; absence de mortalité piscicole
- Déversement d'effluents vini-viticoles à Beaulieu sur Layon ; absence de mortalité piscicole

✓ Perspectives et priorités :

Élaboration des scénarii et de la stratégie du SAGE

Poursuite du Contrat Restauration Entretien et de la réflexion sur les ouvrages

Mise en service de la nouvelle station d'épuration de la ville de Doué la Fontaine (2002)

Mise aux normes des caves des secteurs de St Lambert du Lattay et St Aubin de Luigné suite à la mise en service de la nouvelle station d'épuration de St Aubin de Luigné

RIVIÈRE : Loir

ANNÉE : 2001

BASSIN : LOIR

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 311 km
Longueur en Maine et Loire : 43 km
Superficie du bassin versant : 8000 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 655 km²
Pente moyenne : 0,2 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 135 » à Lézigné (Agence de l'Eau Loire Bretagne, , Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°110000
2. « prise d'eau station - Matheflon » à Seiches sur le Loir – (DDASS49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Lézigné [15]	1 : Passable (56)	1 : Passable (58)	1 : Mauvaise (34)	1 : Passable (50)	1 : Mauvaise (32)
Seiches sur le Loir [16]	2 : Mauvaise (32)	2 : Passable (56)	2 : Mauvaise (34)	2 : Passable (57)	2 : Passable (57)

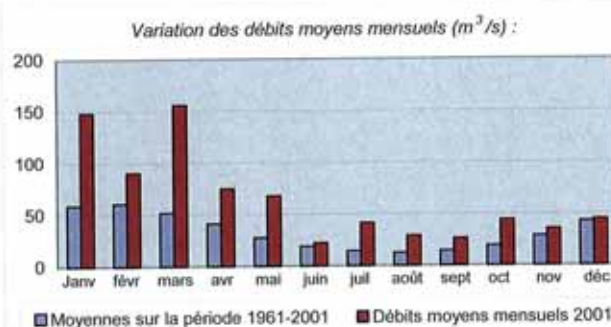
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Lézigné [15]		Passable (12,9)	
Corzé			Perturbé
Briollay			Perturbé

Le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Toutefois, on note l'abondance d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson-chat et perche-soleil) et la faible représentation des carnassiers

✓ Débit : à Durtal

Module interannuel		32.3 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	22.1 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	156 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	64.9 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Domaine Public Fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables
Largeur moyenne du cours : 45 m ; profondeur : 3 m
Lit tronçonné par 12 barrages en Maine et Loire mais berges relativement bien préservées
Végétation de bordure équilibrée
L'eutrophisation est importante et précoce (dès le mois de mars)
Impact des rejets des agglomérations de La Flèche (72) et de Seiches sur le Loir (phosphore)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de trois prises d'eau dans le Loir pour la production d'eau potable à Durtal, Seiches sur le Loir et Briollay
Présence d'une baignade dans le Loir à Villevêque
Pression de pêche très importante

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté de restriction des prélèvements en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Etudes engagées pour la protection des prises d'eau du Loir à Seiches sur le Loir et Briollay
Fortes teneurs en pesticides relevées dans le Loir en 2001
Lancement de l'étude pour l'élaboration du document d'objectif du site des basses vallées angevines (Natura 2000)
Lancement d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : consultation des communes sur le périmètre pertinent
Engagement de travaux de mise aux normes de la station d'épuration de la Flèche (72)
Finalisation du projet de station d'épuration à Pellouailles les Vignes

✓ Perspectives et priorités :

Établissement de passes à poissons sur les barrages de Prignes et Chauffour
Détermination du périmètre du SAGE Loir et constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE)
Mise aux normes de la station d'épuration de la Flèche (72)
Arrêté d'objectifs de réduction des flux de l'agglomération de Seiches sur le Loir (3000 équivalents habitants), programmé en 2003
Arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les prises d'eau de Durtal, Seiches sur le Loir et Briollay

BASSIN : LOIRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 1012 km

Longueur en Maine et Loire : 94 km

Superficie du bassin versant : 115000 km²

Pente moyenne : 0,21 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 952a » à Varennes Montsoreau – (SMN 44/49)
2. « île Millocheau, rive droite du bras gauche - amont du rejet de la station d'épuration » à Saumur - (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°103000
3. « pont D 55 » à St Mathurin – (SMN 44/49)
4. « prise eau station » aux Ponts de Cé – (DDASS 49)
5. « prise eau station » à la Possonnière – (DDASS 49) (fréquence de mesures bimensuelle)
6. « l'alleud - pont 210 » à la Possonnière – (Agence de l'Eau Loire Bretagne Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°134500
7. « pont D 15 » à Montjean – (SMN 44/49)
8. « Ile Macrière » à St Géréon – Drain – (SMN 44/49)
9. Le Louet (bras de Loire) : « Port qui tremble » à Denée – (SMN 44/49) (fréquence de mesures trimestrielle)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
1 : Montsoreau [25]	1 : Passable (45)	1 : Bonne (63)	1 : Passable (51)	1 : Passable (54)	1 : Mauvaise (28)
2 : Saumur [23]	2 : Passable (55)	2 : Bonne (60)	2 : Passable (52)	2 : Passable (55)	2 : Mauvaise (24)
3 : St Mathurin [24]	3 : Passable (40)	3 : Bonne (66)	3 : Passable (52)	3 : Passable (53)	3 : Mauvaise (35)
4 : Les Ponts de Cé [19]	4 : Passable (59)	4 : Passable (59)	4 : Passable (53)	4 : Passable (59)	4 : Mauvaise (32)
5 : La Possonnière [21]	5 : Passable (41)	5 : Passable (56)	5 : Mauvaise (38)	5 : Passable (59)	5 : non classé
6 : La Possonnière [20]	6 : Passable (56)	6 : Passable (55)	6 : Mauvaise (38)	6 : Passable (46)	6 : Mauvaise (32)
7 : Montjean [18]	7 : Passable (50)	7 : Passable (59)	7 : Passable (50)	7 : Passable (50)	7 : Mauvaise (36)
8 : St Géréon / Drain [22]	8 : Bonne (60)	8 : Passable (59)	8 : Passable (49)	8 : Passable (49)	8 : Mauvaise (33)
9 : Louet à Denée [26]	9 : Passable (40)	9 : Bonne (71)	9 : Passable (49)	9 : Passable (57)	9 : Mauvaise (39)

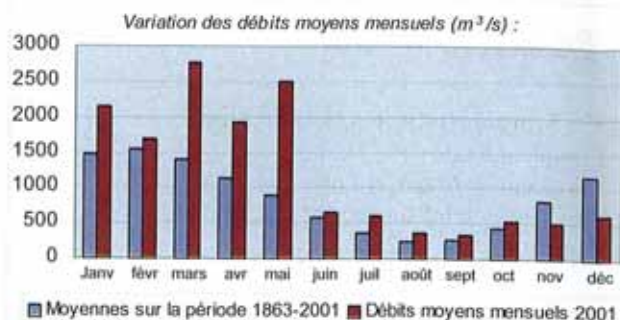
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Turquant			Perturbé
Saumur [23]		Passable (11,3)	
Gennes			Perturbé
La Possonnière [20]		Bonne (16,2)	
Montjean sur Loire [18]			Perturbé

Le peuplement piscicole est faiblement perturbé. La chenalisation entraîne une augmentation des vitesses d'écoulement qui induit la disparition d'espèces d'eau calme normalement présentes

✓ Débit : à Montjean

Module interannuel		853 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	229 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	2750 m ³ /s
Module de l'année		1210 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

La portion du fleuve située en Maine et Loire est tributaire des apports de l'amont (débit soutenu par les barrages de Naussac et Villerest)

On peut constater une augmentation de 30% du débit à la confluence avec la Maine

Augmentation de la pente, accélération des vitesses d'écoulement et abaissement de la ligne d'eau d' 1,50 m en moyenne dus aux extractions importantes de granulats

Berges préservées

Végétation de bordure équilibrée hormis dans les secteurs urbains

De nombreuses annexes hydrauliques (boires) sont en cours de réhabilitation

Constatation de rejets non conformes : Fontevraud, Saumur, Montsoreau, Murs Érigné, Chalennes, Montjean (dans la Thau), Ingrandes, St Florent le Vieil, Bouzillé, Champtoceaux

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de deux prises d'eau dans la Loire pour la production d'eau potable aux Ponts de Cé et à la Possonnière et de plusieurs prises d'eau dans la nappe alluviale

Alimentation de l'Authion à raison de 1 m³/s

Pêche de loisirs importante, y compris pêche amateur aux engins et pêche professionnelle (poissons migrateurs)

Navigation de loisirs

Présence d'une baignade dans le Louet à Rochefort sur Loire

✓ Mesures réglementaires :

Plan Loire Grandeur Nature

✓ Évènements significatifs de l'année :

Travaux en cours sur l'usine des eaux des Ponts de Cé et déplacement de la prise d'eau brute

Des pollutions ont été recensées :

- le 20 février 2001 : deux déversements d'effluents d'élevages dans le ruisseau de la Pigrisière (boire de Drain), sous-affluent de la Loire, à St Laurent des Autels

- le 21 février 2001 : déversement des eaux usées d'une laiterie à St Florent le Vieil ; absence de mortalité piscicole

✓ Perspectives et priorités :

L'expérimentation de relèvement de la ligne d'eau d'étiage de la Loire n'a pas été mise en œuvre, comme prévu, en 2001 au niveau du Fresne sur Loire - Ingrandes. L'année 2001 a permis de dresser un état des lieux en termes de lignes d'eau, courants, sédimentologie, peuplements faunistiques et floristiques, et de caractériser ainsi l'état initial du site avant aménagement. Courant 2002, l'expérimentation pourra débuter par l'implantation des deux seuils provisoires distants de 400 mètres.

Nouvelle station d'épuration à Saumur de 62 000 équivalents habitants (arrêté signé), avec une échéance de mise en service pour le 31 mai 2004.

Arrêtés d'objectifs de réduction des flux de substances polluantes : approuvé pour Montjean sur Loire, en cours pour St Florent le Vieil.

Réalisation d'une étude groupée Montjean - La Pommeraye pour la réalisation d'une station d'épuration commune

Améliorations à la station d'épuration de St Florent le Vieil.

Réalisation de travaux importants sur le réseau d'assainissement de Chalennes sur Loire.

Nouvelles stations d'épuration à l'étude pour les agglomérations de Fontevraud, Ingrandes, La Possonnière, Montsoreau et Bouzillé.

Aboutissement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des périmètres de protection de la prise d'eau des Ponts de Cé (Angers Agglomération).

Réflexion sur le devenir de la prise d'eau de la Possonnière.

Mise en place d'un plan d'alerte aux pollutions accidentelles du bassin Loire Aval en liaison avec le département de la Loire Atlantique.

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 30 km
 Longueur en Maine et Loire : 30 km
 Superficie du bassin versant : 125 km²
 Pente moyenne : 4,1 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
 « pont D 408 » à Aubigné sur Layon (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Aubigné sur Layon [27]	Mauvaise (34)	Passable (50)	Mauvaise (33)	Mauvaise (33)	Passable (49)

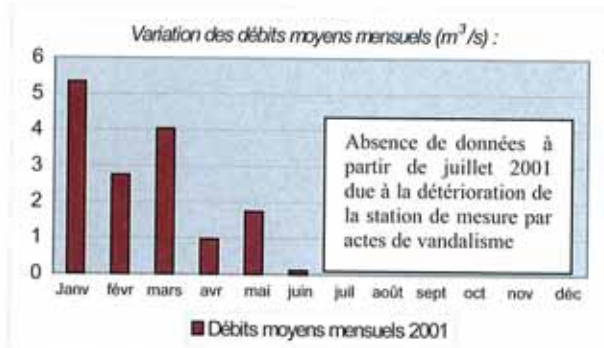
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Saint Hilaire du Bois	Moyenne (12/20)		Perturbé
Vihiers			Dégradé

A Saint Hilaire du Bois, on note l'absence de quelques espèces d'eau courante et l'abondance du rotengle, espèce d'eau calme.
 A Vihiers, le peuplement est principalement composé d'espèces d'eau calme et résistantes. Cette situation s'explique par le rejet tout proche de l'effluent traité de la station d'épuration et la présence du plan d'eau communal en amont.

✓ Débit : à Aubigné sur Layon

Module interannuel	<i>Trop faible ancienneté</i>
Module de l'année 2000 (pour mémoire)	0.98 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges préservés sauf sur certains secteurs recalibrés en amont de Vihiers
 Végétation de bordure équilibrée
 Ruptures d'écoulement fréquentes à l'étiage au barrage du plan d'eau de Vihiers

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche sur le cours
 Camping et pêche sur le plan d'eau de Vihiers

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Le diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau
 Ouverture du débat sur la création d'un syndicat de Bassin du Layon

✓ Perspectives et priorités :

Élaboration des scénarii et de la stratégie du SAGE
 Démarrage des travaux de mise aux normes de la station d'épuration de Vihiers



RIVIÈRE : Maine

ANNÉE : 2001

BASSIN : MAINE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 10,5 km

Longueur en Maine et Loire : 10,5 km

Superficie du bassin versant : 22314 km²

Pente moyenne : 0,1 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « amont seuil de Maine » à Angers (CG 49) – Station n° 132900

2. « embarcadère rive droite en amont du pont D 112 » à Bouchemaine – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°133000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Angers [28]	1 : Passable	1 : Passable (56)	1 : Mauvaise (38)	1 : Passable (53)	1 : Mauvaise (36)
Bouchemaine [29]	2 : Bonne (62)	2 : Passable (55)	2 : Mauvaise (37)	2 : Passable (53)	2 : Passable (50)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Ste Gemmes sur Loire			Perturbé
Bouchemaine [29]		Passable (10,5)	

Le peuplement piscicole est sensiblement conforme à celui attendu. On note une sur-représentation du gardon

✓ Débit :

Courbe de tarage en préparation aux stations limnimétriques (radars) des ponts de Basse Chaîne et Haute Chaîne à Angers

✓ Commentaire général :

Rivière de 11 km constituée par la confluence des rivières Sarthe, Mayenne et Loir

Domaine public fluvial navigable au cours fortement urbanisé hormis dans le secteur du marais de la Baumette

Seuil sur la Maine en aval d'Angers (maintien du niveau à l'étiage)

Subit l'influence de l'agglomération d'Angers (rejets azotés en particulier au niveau de la station d'épuration et rejets par le réseau pluvial)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Très forte pression de pêche y compris amateurs aux engins et professionnels

Navigation, loisirs nautiques, promenade

Site naturel des Basses Vallées Angevines en amont immédiat d'Angers

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Élaboration en cours du schéma directeur d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Angers et poursuite des réflexions d'amélioration du traitement à la station d'épuration de la Baumette à Angers sur la base des objectifs de réduction des flux de substances polluantes.

Installation de deux stations limnimétriques automatiques à Angers : pont de Basse Chaîne et pont de Haute Chaîne.

Une pollution a été recensée le 3 août 2001 à Angers : déversement d'encre d'imprimerie ; absence de mortalité piscicole.

✓ Perspectives et priorités :

Schéma directeur d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Angers à achever en cohérence avec les objectifs de réduction des flux. Prise en compte des sous produits de l'assainissement (dégrillage, graisses, boues de curage...).

Handwritten scribble or mark.

BASSIN : MAYENNE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 195 km

Longueur en Maine et Loire : 37 km

Superficie du bassin versant : 5590 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 242 km²

Pente moyenne : 0,19 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 213 » à Daon (53) – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°130000
2. « prise d'eau station - Chauvon » au Lion d'Angers – (DDASS49)
3. « pont D 768 » à Montreuil Juigné – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°132500

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Daon [30]	1 : Bonne (64)	1 : Passable (58)	1 : Mauvaise (35)	1 : Passable (51)	1 : Mauvaise (28)
Le Lion d'Angers [33]	2 : Mauvaise (29)	2 : Passable (58)	2 : Mauvaise (36)	2 : Passable (61)	2 : Mauvaise (32)
Montreuil Juigné [34]	3 : Passable (56)	3 : Passable (56)	3 : Mauvaise (34)	3 : Passable (50)	3 : Bonne (60)

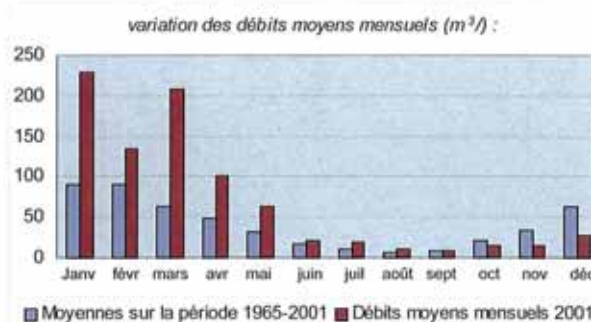
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Daon [30]		Passable (10,3)	
Montreuil Juigné [34]		Passable (9,7)	

Le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Toutefois, on note l'abondance d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson-chat et perche-soleil) et la forte représentation de l'ablette

✓ Débit : à Chambellay

Module interannuel		39.8 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	8.84 m ³ /s
	Année 2001	228 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	70.6 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit tronçonné de nombreux barrages et écluses (8 sur le cours en Maine et Loire)

Berges parfois artificialisées et végétation de bordure plutôt bien équilibrée

Domaine public fluvial navigable avec chemin de halage

Malgré le soutien d'étiage en Mayenne à l'aide du barrage de St Fraimbault à 1,5 m³/s, le débit d'étiage reste insuffisant

Rivière déjà de qualité dégradée à son entrée dans le département

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une prise d'eau pour la production d'eau potable au Lion d'Angers
Présence de deux baignades à la Jaille Yvon et à Chambellay
Très forte pression de pêche y compris amateurs aux engins et professionnels
Navigation de plaisance
Plan migrateur

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole
Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours : réalisation d'études complémentaires à l'état des lieux et du diagnostic
Poursuite de la démarche de mise en œuvre des périmètres de protection sur la prise d'eau de Chauvon au Lion d'Angers
Travaux de renforcement de la prise d'eau potable du Lion d'Angers en cours (250 m³/h supplémentaires)
Développement algal avec présence d'algues toxiques (Cyanophycées) mis en évidence sur les sites de baignade

✓ Perspectives et priorités :

Validation du diagnostic du SAGE
Poursuite du plan migrateur
Mise en service début 2002 de la nouvelle station de production d'eau potable du Lion d'Angers
Arrêté de protection de la prise d'eau de Chauvon au Lion d'Angers
Amélioration de l'assainissement à Montreuil sur Maine (amont de la prise d'eau du Lion d'Angers)
Amélioration de l'assainissement du Lion d'Angers avec création d'un bassin tampon
Établissement d'une passe à poissons sur le barrage de la Roussière à Pruillé

BASSIN : SÈVRE NANTAISE✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 66 km

Longueur en Maine et Loire : 30,5 km

Superficie du bassin versant : 382 km²Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 323 km²

Pente moyenne : 2,2 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « barrage de Ribou » à Cholet – (DDASS 49)

2. « aval de la station d'épuration de Cholet » à Cholet – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°142000

3. « Moulin de Clopin » à Roussay – (CG 49) – Station n° 142410

4. « la Coussaie » à Gétigné (44) – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°143000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Cholet [37]	1 : Passable (26)	1 : Passable (53)	1 : Passable (52)	1 : Bonne (60)	1 : Passable (52)
Cholet [35]	2 : Très mauvaise (1)	2 : Très mauvaise (2)	2 : Passable (40)	2 : Passable (45)	2 : Très bonne (80)
Roussay [38]	3 : Très mauvaise (3)	3 : Très mauvaise (3)	3 : Mauvaise (38)	3 : Passable (48)	3 : Bonne (74)
Gétigné [36]	4 : Passable (47)	4 : Passable (40)	4 : Mauvaise (39)	4 : Mauvaise (36)	4 : Passable (54)

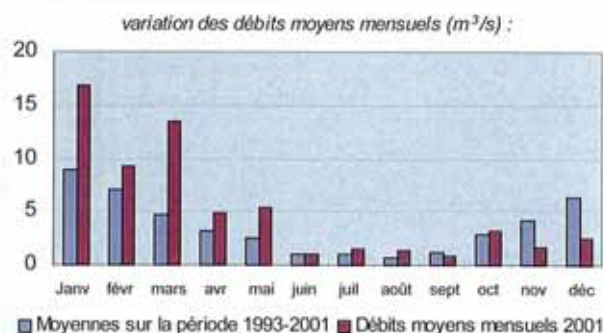
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Maulévrier			Perturbé
Cholet [35]	Mauvaise (7/20)	Passable (11,6)	
Roussay [38]	Moyenne (10/20)		Perturbé
St Crespin sur Moine	Passable (10/20)	Mauvaise (8,8)	

En amont des lacs du Verdon et de Ribou, la présence de quelques espèces atypiques et l'abondance de gardon sont les seules perturbations notables du peuplement piscicole qui est, par ailleurs, conforme à celui attendu. Compte tenu de l'éloignement des stations aval par rapport à l'agglomération choletaise, les peuplements observés ne présentent pas de perturbation importante.

✓ Débit : à Saint Crespin sur Moine

Module interannuel		3,64 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0,82 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	16,8 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	5,13 m ³ /s



✓ Commentaire général :

Lit et berges retouchés irrégulièrement sur la majeure partie du cours, hormis sur quelques rares secteurs encore préservés et bien végétalisés (uniformisation du cours par environ 25 chaussées)

Végétation de bordure équilibrée sur certains secteurs, mais absente sur d'autres (programme d'entretien des berges réalisé)

Soutien d'étiage de 200 l/s à partir du barrage de Ribou (Cholet)

Pollution principale à l'aval de Cholet

La Moine est classée en Zone d'Aménagement Renforcée (ZAR) dans le programme de l'agence de l'eau

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une prise d'eau pour la production d'eau potable dans le barrage du Ribou à Cholet

Base de loisirs sur le Ribou (baignade)

Forte pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

Arrêté de restriction de prélèvement d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours sur le bassin de la Sèvre Nantaise : état des lieux achevé

Poursuite des réflexions sur la mise en place des périmètres de protection autour du barrage de Ribou

Avancées significatives dans le projet d'opérations groupées pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage

Vidange décennale du barrage de Ribou : absence de mortalité piscicole et de dégradation de la qualité des eaux

Mise en service de la station d'épuration des Cinq Ponts à Cholet

Création de la Communauté d'Agglomération du Pays de Cholet

Signature d'un Contrat Restauration Entretien (2001 – 2005)

Réhabilitation d'une frayère à la Séguinière

✓ Perspectives et priorités :

SAGE Sèvre Nantaise : élaboration des scénarii et du choix de la stratégie en 2002

Aboutissement des périmètres de protection de la prise d'eau de Ribou à Cholet

Démarrage des travaux sur le réseau de collecte de l'agglomération de Cholet (création de bassins tampons notamment)

Étude de zonage et Schéma directeur d'assainissement pour les communes de Montfaucon - Montigné - St Germain sur Moine

Élaboration des objectifs de réduction des flux polluants pour les communes de la Séguinière, Montfaucon - Montigné - St Germain sur Moine

Raccordement de la Tessouale sur la station d'épuration de Cholet

Réalisation d'un bassin tampon sur le réseau de la Séguinière et projet de raccordement sur la station d'épuration de Cholet de la Séguinière et de Mazières en Mauges

Réalisation d'une nouvelle station d'épuration à St André de la Marche

Diagnostic de l'assainissement de la Romagne

Stations d'épuration de Toutlemonde et d'Yzernay à réaliser

BASSIN : OUDON✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 11,5 km
 Longueur en Maine et Loire : 11,5 km
 Superficie du bassin versant : 46,7 km²
 Pente moyenne : 3,5 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
 « pont D 212 » à Noëllet (CG 49) – Station n° 131470 (fréquence de mesures : 6 / an)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Noëllet [64]	Bonne (53)	Passable (53)	Mauvaise (25)	Bonne (55)	Bonne (70)

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
St Michel et Chanveaux			Perturbé
Noëllet [64]	Moyenne (11/20)		

Le peuplement piscicole serait conforme si on n'observait pas la présence "d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques" (poisson chat et perche soleil) issues de plans d'eau. A noter l'abondance du chabot et de la lamproie de planer, ainsi que la bonne acclimatation de truitelles déposées au printemps.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

Une station de mesure existait de 1975 à 1982 à Noëllet : débit moyen annuel = 0,234 m³/s

✓ Commentaire général :

Rivière recalibrée en 1991
 Lit et berges uniformes et végétation de bordure absente à éparses sur l'amont
 En aval le lit est en train de se reconstituer et la végétation de bordure est souvent plus équilibrée
 Très forte potentialité salmonicole
 Problème de pollution diffuse d'origine agricole (élevages)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible activité de pêche

✓ Mesures réglementaires :

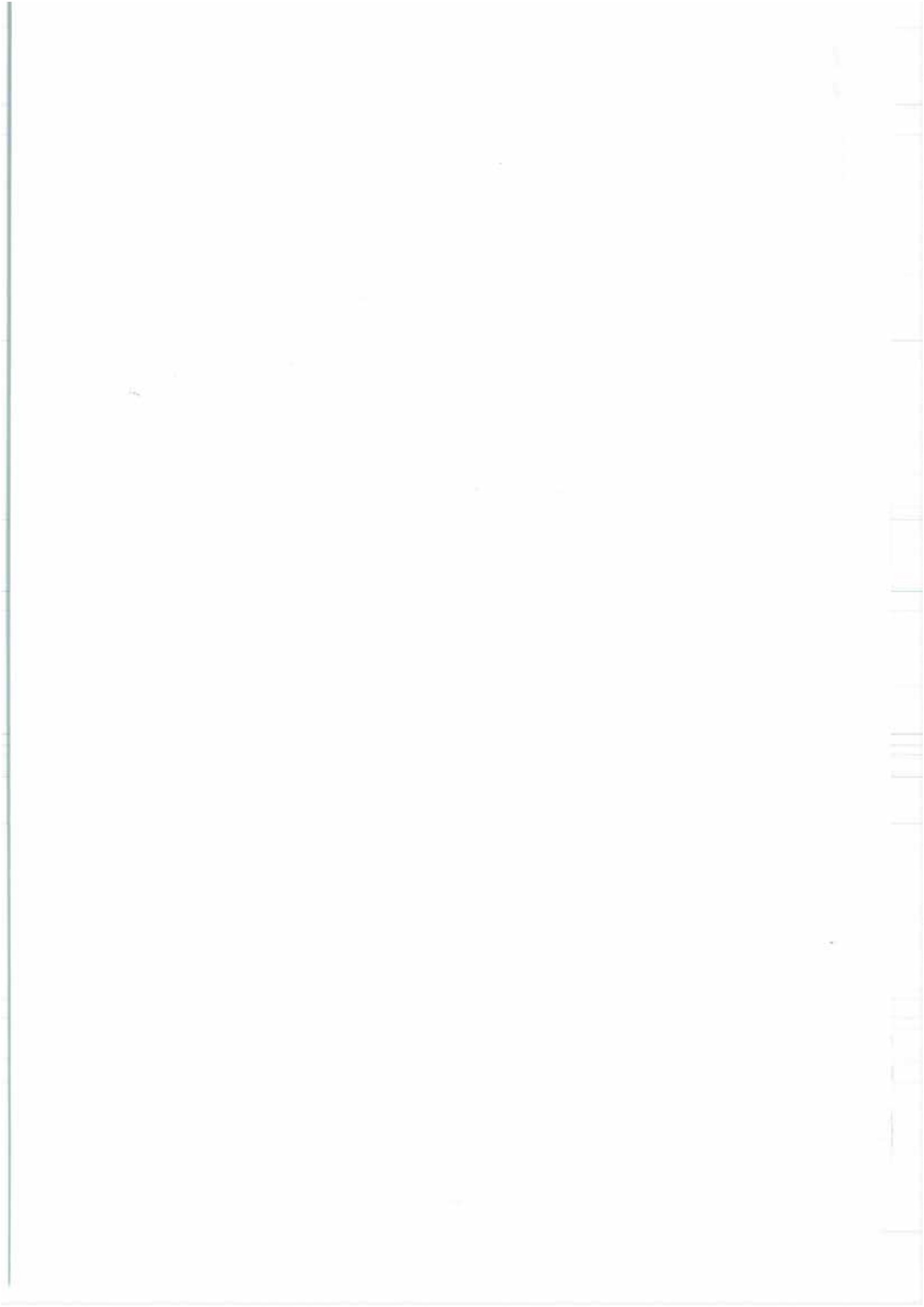
Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon
 Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaire (arrêté du 15 octobre 2001)
 Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon
 Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon en cours : état des lieux et scénarios terminés et validés par la Commission Locale de l'Eau avec définition des indicateurs, élaboration du document final de SAGE
 Élaboration d'un programme de réhabilitation du cours d'eau
 Opération de repeuplement à partir de 8 000 alevins de truite fario (10 avril 2001)

✓ Perspectives et priorités :

Signature d'un Contrat Restauration Entretien (2002 - 2006)
 Consultation des communes et des instances sur le projet de SAGE
 → les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur le sous-bassin Verzée - Argos induisent :
 ➤ un gain de 75 l/s en débit d'étiage
 ➤ une amélioration significative de la qualité de l'eau



BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 90 km
 Longueur en Maine et Loire : 44 km
 Superficie du bassin versant : 1400 km²
 Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 692 km²
 Pente moyenne : 0,32 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « Marcellé » à Chatelais (limite départements 53 et 49) – (DDASS 53) – Station n° 131400
2. « prise d'eau station » à Segré – St Aubin du Pavoil – (DDASS 49)
3. « pont D 216 – la Jaillette » à Andigné (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - Station R.N.B. n° 132000
4. « prise d'eau station » au Lion d'Angers – (DDASS49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Chatelais [40]	1 : Bonne (66)	1 : Passable (51)	1 : Mauvaise (17)	1 : Passable (51)	1 : Bonne (60)
Segré [42]	2 : Passable (46)	2 : Passable (53)	2 : Mauvaise (22)	2 : Passable (57)	2 : Bonne (67)
Andigné [39]	3 : Passable (56)	3 : Passable (53)	3 : Mauvaise (27)	3 : Passable (54)	3 : Passable (52)
Lion d'Angers [41]	4 : Mauvaise (39)	4 : Passable (54)	4 : Mauvaise (29)	4 : Bonne (64)	4 : Passable (28)

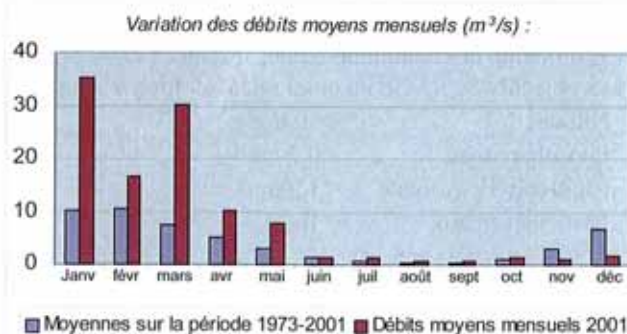
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Andigné [39]		Passable (10,2)	

✓ Débit :

à Chatelais

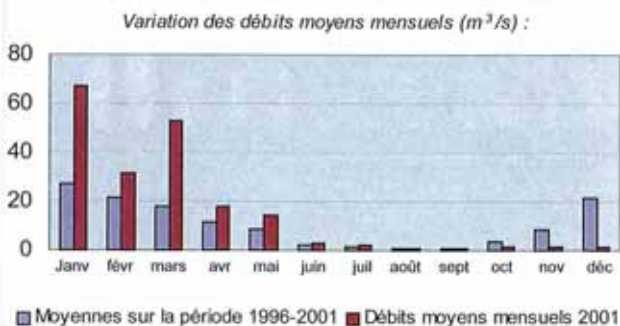
Module interannuel		4.12 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.561 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	35.3 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	8.98 m ³ /s



Données : DIREN

à Segré

Module interannuel		9.88 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.746 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	67.3 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	16.2 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Domaine public fluvial navigable à l'aval de Segré
Lit et berges uniformes
Végétation de bordure absente à éparse
Tronçonnage du cours par 14 barrages dont 3 écluses en aval de Segré
Profondeur 3 m (jusqu'à 4,5 m) – De nombreux biefs eutrophisés

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de deux prises d'eau dans l'Oudon pour la production d'eau potable à Segré et au Lion d'Angers
Forte pression de pêche
Navigation

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon
Bassin classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaire (arrêté du 15 octobre 2001)
Zone éligible à l'indemnité compensatoire de couverture des sols (obligation d'une couverture hivernale des sols dans le bassin de l'Oudon)
Arrêté de gestion des manœuvres des barrages sur le bassin de l'Oudon
Arrêté de restriction des prélèvements en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours : état des lieux et scénarios terminés et validés par la Commission Locale de l'Eau avec définition des indicateurs, élaboration du document final de SAGE
Avis de l'hydrogéologue agréé concernant les périmètres de protection de la prise d'eau de Segré (juillet 2001)
Création du syndicat du bassin Oudon Sud.
Programme de lutte contre les inondations : gestion des étangs de Pouancé et Saint Aubin et étude pour la réalisation d'une levée à Saint Aubin du Pavoil
Baisse significative des concentrations en pesticides

✓ Perspectives et priorités :

Aboutissement de la procédure périmètres de protection de la prise d'eau de Segré
Possibilité d'une alimentation de la nouvelle usine d'eau du Lion d'Angers à partir de la prise d'eau dans l'Oudon au Lion d'Angers
Mise aux normes de la station d'épuration de Segré avec épuration poussée de l'azote et du phosphore : démarrage des travaux initialement prévu en 2002

Consultation des communes et des instances sur le projet de SAGE

Les objectifs du SAGE au point nodal au Lion d'Angers sont les suivants :

Nitrates	< 40 mg/l
Phosphore total	< 0.5 mg/l
Chlorophylle A totale	< 120µg/l
Pesticides totaux	< 1µg/l

Débit d'Objectif d'Étiage : 0.1 m³/s

Les enjeux concernent : - l'amélioration de la qualité de l'eau
- la gestion quantitative et diminution du risque inondation
- la restauration et la préservation des richesses et potentialités du milieu naturel

RIVIÈRE : Sarthe

ANNÉE : 2001

BASSIN : SARTHE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 57,3 km

Longueur en Maine et Loire : 44 km

Superficie du bassin versant : 8490 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 293 km²

Pente moyenne : 0,1 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 26 » à Morannes (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°122100
2. « prise d'eau station » à Châteauneuf sur Sarthe – (DDASS49)
3. « pont D 74 » à Cheffes sur Sarthe (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°123000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Morannes [45]	1 : Bonne (62)	1 : Passable (51)	1 : Mauvaise (37)	1 : Passable (51)	1 : Passable (53)
Châteauneuf [43]	2 : Passable (47)	2 : Passable (52)	2 : Mauvaise (38)	2 : Passable (50)	2 : Passable (56)
Cheffes [44]	3 : Passable (58)	3 : Passable (52)	3 : Mauvaise (37)	3 : Passable (45)	3 : Passable (54)

✓ Qualité hydrobiologique :

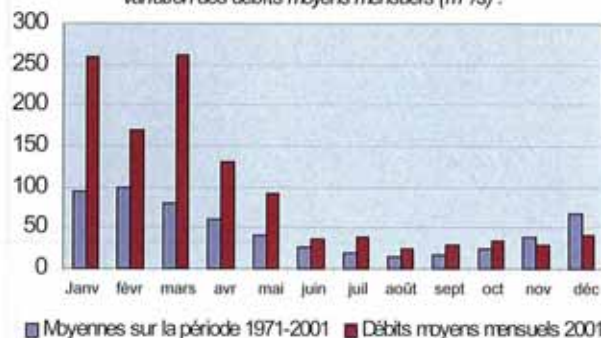
Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Morannes [45]		Passable (10)	
Châteauneuf [43]			Perturbé
Cheffes [44]		Passable (10,7)	
Tiercé			Perturbé

Le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Toutefois, on note l'abondance d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson-chat et perche-soleil) et la forte représentation de l'ablette

✓ Débit : à Saint Denis d'Anjou

Module interannuel		48.6 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	25.4 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	262 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	95.3 m ³ /s

variation des débits moyens mensuels (m³/s) :



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Rivière étagée par 4 barrages avec écluse en Maine et Loire

Berges parfois artificialisées mais végétation de bordure plutôt bien équilibrée

Domaine public fluvial navigable - chemin de halage

Largeur 70 m - profondeur 4 m en moyenne

Vastes prairies et champs d'inondation

Impact important des rejets des agglomérations du Mans et de Sablé sur Sarthe

Impact des tanneries de Châteauneuf sur Sarthe (pollution par les matières oxydables exprimées par la Demande Chimique en Oxygène très importante: 1500 kg/jour)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

- Existence de trois prises d'eau dans la Sarthe pour la production d'eau potable à Morannes, Châteauneuf sur Sarthe et Tiercé
- Très forte pression de pêche y compris amateurs aux engins. Secteurs ouverts à la pêche professionnelle
- Navigation

✓ Mesures réglementaires :

- Arrêté de restriction des prélèvements en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

- Achèvement du Plan d'Action Renforcé de l'Agence de l'eau sur la Sarthe entre le Mans et Sablé ; à l'issue de ce plan :
 - la station d'épuration du Mans est en cours de réalisation
 - la ville de Sablé a finalisé son projet de nouvelle station d'épuration urbaine et de mise aux normes des stations d'épuration industrielles
- Dossier Installation Classée pour la Protection de l'Environnement des tanneries en cours de régularisation
- Étude de réduction de la vulnérabilité aux inondations à Cheffes et Brissarthe
- Avancées dans les procédures de périmètres de protection des captages d'eau à Morannes, Châteauneuf sur Sarthe et Tiercé
- Une pollution a été recensée le 9 octobre 2001 dans le ruisseau de l'Épervière, affluent de la Sarthe : déversement d'une émulsion bitumeuse ; absence de mortalité piscicole

✓ Perspectives et priorités :

- Aboutissement des trois procédures de périmètres de protection des captages d'eau à Morannes, Châteauneuf sur Sarthe et Tiercé
- Lancement des études pour la réalisation d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sarthe Amont (sous bassin en amont de l'agglomération du Mans)
- Mise aux normes de la station d'épuration industrielle de l'Aubrée et début des travaux de la station d'épuration urbaine à Sablé (20 000 équivalents habitants) - poursuite des actions définies par le schéma directeur de Sablé -
- Amélioration significative du rejet des tanneries de Châteauneuf sur Sarthe
- Arrêté d'objectif de réduction des flux de l'agglomération de Tierce programmé en 2002 (3000 équivalents habitants)
- Réalisation d'une nouvelle station d'épuration à Champigné

BASSIN : SÈVRE NANTAISE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 136 km

Longueur en Maine et Loire : 13 km

Superficie du bassin versant : 2370 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 474 km²

Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

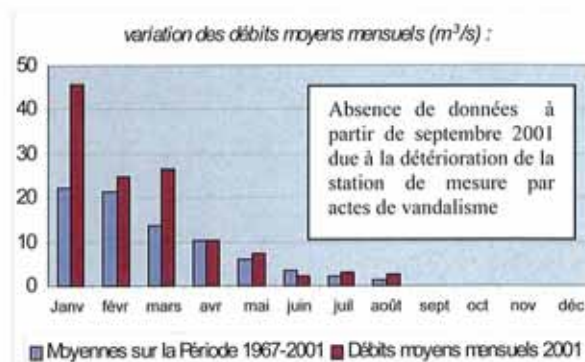
« barrage des trois rivières » au Longeron (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Le Longeron [46]	Mauvaise (38)	Passable (55)	Passable (45)	Passable (57)	Passable (53)

✓ Qualité hydrobiologique : Absence de données en 2001

✓ Débit : à Tiffauges

Module interannuel	9.03 m ³ /s
Module de l'année 2000 (pour mémoire)	10.07 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Seulement deux communes sont concernées en Maine et Loire par cette rivière

Lit et berges préservés et végétation de bordure équilibrée (uniformisation par 10 chaussées d'anciens moulins et 1 retenue d'eau potable)

Pollution agricole et domestique à l'amont

Présence d'une industrie de tannerie

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une prise d'eau dans la Sèvre Nantaise pour la production d'eau potable au Longeron (SIAEP de la Région Ouest de Cholet)

Pression de pêche moyenne

Irrigation : CUMA du Val de Sèvre autorisée

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage en coordination avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours sur le bassin de la Sèvre Nantaise : état des lieux achevé en 2001

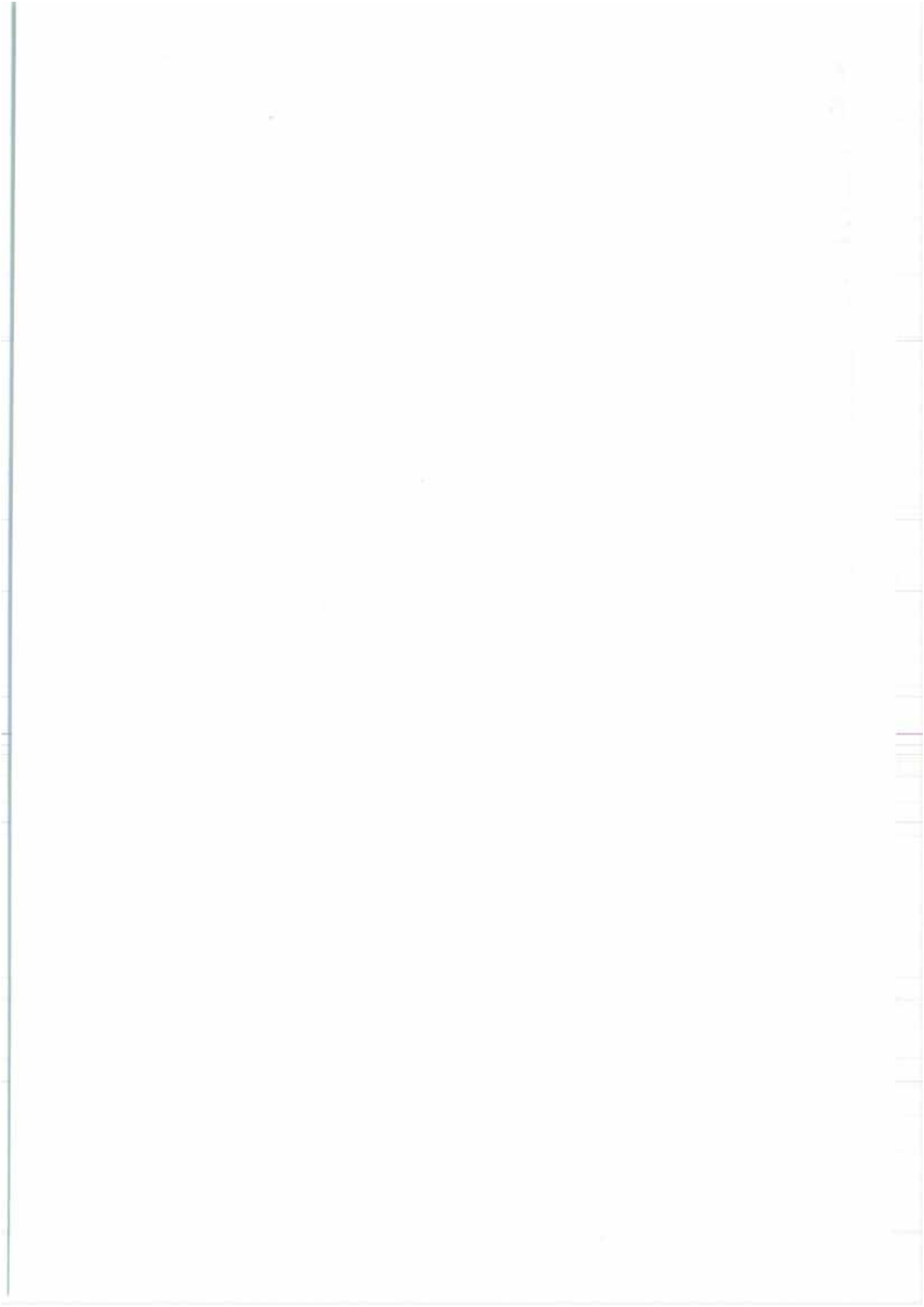
Signature d'un Contrat Restauration Entretien (2001 – 2005)

Avis de l'hydrogéologue agréé sur les périmètres de protection de la prise d'eau des Trois Rivières au Longeron

✓ Perspectives et priorités :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : élaboration des scénarii et choix de la stratégie en 2002

Achèvement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection de la prise d'eau au Longeron



BASSIN : THOUET✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 152 km

Longueur en Maine et Loire : 32 km

Superficie du bassin versant : 3396 km²Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 450 km²

Pente moyenne : 0,35 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

« pont D 205 » à Chacé – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, , Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) – station R.N.B n°102500

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Chacé [47]	Passable (57)	Passable (58)	Mauvaise (26)	Bonne (61)	Passable (49)

✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Chacé [47]		Passable (9,6)	
Artannes sur Thouet			Perturbé

Le peuplement piscicole est relativement conforme à celui attendu. Cependant, on note une forte abondance de la perche-soleil et du poisson-chat, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ **Débit :**

Existence d'une station limnigraphique au Moulin Couché (réseau hydrométrique de Poitou Charente)

Existence d'une station de mesures à Chacé (données non disponibles actuellement)

✓ **Commentaire général :**

Lit et berges préservés

Végétation de bordure équilibrée

Domaine public fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables

Tronçonnage du cours par 10 barrages - largeur 50 m - profondeur 2 à 3 m

Mauvais état des ouvrages et problèmes de manœuvres des barrages

Rivière de mauvaise qualité dès son entrée dans le département (activités industrielles et urbaines du bassin amont)

Problèmes de manœuvres des ouvrages constatés (clapets automatiques)

✓ **Usage de l'eau en Maine et Loire :**

Forte pression de pêche

Navigation de loisirs

✓ **Mesures réglementaires :**

Zone de répartition des eaux

✓ Évènements significatifs de l'année :

Arrêté d'autorisation (30 juillet 2001) de la station d'épuration de la Durandière à Montreuil Bellay (admission d'effluents viticoles et traitement de l'azote et du phosphore)

Bonne poursuite de l'opération de mise aux normes des caves viticoles sur le secteur de Montreuil Bellay mais persistance des rejets vini-viticoles sur le secteur du Puy Notre Dame

Ecourues pour l'entretien du Thouet, du 1^{er} au 27 octobre 2001, réalisées par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement

Recrutement d'un technicien de rivière par la Communauté d'Agglomération d'Agglomération Saumur Loire Développement

Étude de diagnostic du Thouet en cours de préparation qui débouchera notamment sur la mise en œuvre d'un programme pluri-annuel d'entretien de la rivière

✓ Perspectives et priorités :

- Achèvement de l'opération de mise aux normes des exploitations viticoles sur le secteur de Montreuil Bellay et du Puy Notre Dame
- Autorisation groupée pour les prises d'eau agricoles afin de faciliter la répartition et la gestion de la ressource en eau
- Amélioration de l'entretien du Thouet par la mise en place d'un programme pluri-annuel et la présence sur le terrain d'un technicien de rivière
- Contrôle de la gestion et maintenance des ouvrages par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
- Arrêtés d'objectifs de réduction des flux pour les agglomérations de Chacé (18 000 équivalents habitants) et Montreuil Bellay (7 000 équivalents habitants) en 2002
- Amélioration des stations d'épuration de la Durandière et de Presles à Montreuil Bellay
- Mise en service du suivi des débits d'étiage à la station limnigraphique de Chacé
- Intégration de la rivière dans le dispositif de gestion des étiages des rivières du Maine et Loire

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 52 km
Longueur en Maine et Loire : 44 km
Superficie du bassin versant : 410,3 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 203 km²
Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« pont D 203 » au Bourg d'Iré (CG 49) – Station n°131500

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton
Bourg d'Iré [50]	Passable	Mauvaise (37)	Mauvaise (38)	Passable (51)	Bonne (69)

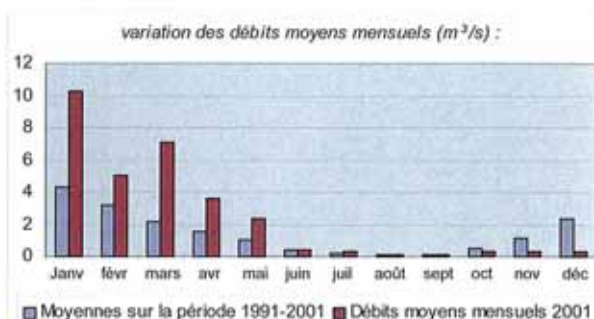
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Noëllet	Moyenne (10/20)		Perturbé
Bourg d'Iré [50]	Bonne (15/20)		

Le peuplement piscicole est varié mais perturbé. La présence d'espèces d'eau calme et résistantes s'explique par la modification physique du cours d'eau qui présente un habitat uniformisé par le recalibrage et les clapets

✓ Débit : au Bourg d'Iré

Module interannuel		1.42 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2001	0.105 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2001	10.3 m ³ /s
Module de l'année	Année 2001	2.52 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges uniformes
Rivière tronçonnée par 16 barrages
Végétation de bordure absente à éparses

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une baignade dans l'Étang St Aubin à Pouancé
Pression de pêche importante à Pouancé, faible ailleurs

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon
Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaires (arrêté du 15 octobre 2001)
Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon
Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours : état des lieux et scénarios terminés et validés par la Commission Locale de l'Eau avec définition des indicateurs, élaboration du document final de SAGE

Écrêtage des crues par une meilleure gestion des barrages des étangs de Pouancé et Tressé (vidange à l'automne)

✓ Perspectives et priorités :

- Signature d'un Contrat Restauration Entretien sur le cours principal de la Verzée et de la Nymphé (2002- 2006)
- Consultation des communes et des instances sur le projet de SAGE
- Les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur le sous-bassin Verzée - Argos induisent :
 - un gain de 75 l/s en débit d'étiage
 - une amélioration significative de la qualité de l'eau
- Extension de la station d'épuration de Combrée

LE SEQ-EAU : PRINCIPES GENERAUX

Pour évaluer la **qualité de l'eau** et savoir si elle est altérée, de nombreux paramètres sont mesurés.

Le **SEQ-eau** introduit la notion d'**altération** de la qualité de l'eau comme regroupement de paramètres de même nature ou de même effet.

Le SEQ-Eau fournit des évaluations concernant :

- ↳ la **qualité physico-chimique de l'eau pour chaque altération d'une part,**
- ↳ et l'**incidence de cette qualité ainsi évaluée sur la biologie et les usages de l'eau d'autre part.**

La qualité de l'eau

Pour chaque altération, la qualité est mesurée par un indice variant entre 100 (eau de très bonne qualité) et 0 (eau de très mauvaise qualité)

Enfin, pour des facilités cartographiques, l'indice de qualité est découpé en **5 classes de qualité**.

Les Altérations

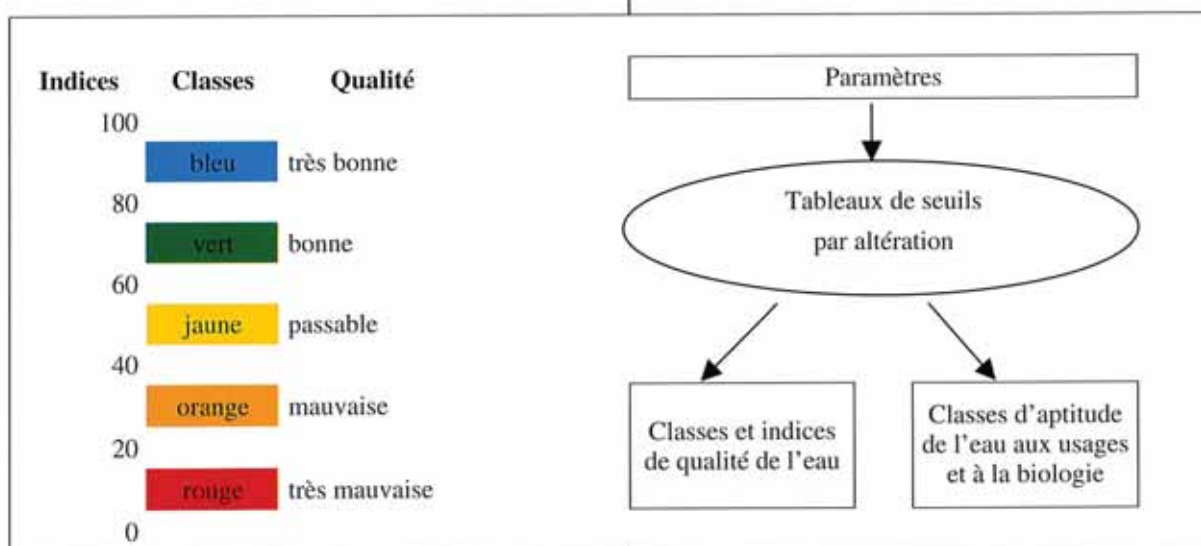
Matières Organiques et Oxydables déterminée à partir de huit paramètres, cette altération indique la présence de matières susceptibles de consommer l'oxygène de la rivière.

Matières azotées hors nitrates déterminée à partir de trois paramètres, cette altération caractérise la présence de nutriments susceptibles d'alimenter la croissance des végétaux et de nuire au développement des poissons.

Nitrates cette altération présente la teneur en nitrates, qui sont à la fois des nutriments pour les végétaux et des éléments indésirables pour la fabrication d'eau potable.

Matières phosphorées cette altération est déterminée à partir de la mesure du phosphore, principal facteur influant sur le développement excessif d'algues microscopiques (eutrophisation).

Phytoplancton cette altération illustre le développement de micro-algues en suspension dans l'eau.



La classe "bleu" de référence, permet la production d'eau potable après une simple désinfection et la pratique de loisirs et sports aquatiques.

Lorsque la qualité est mauvaise (classe "rouge"), cela signifie qu'au moins l'un de ces deux usages est rendu impossible et/ou que les potentialités biologiques de l'eau sont très mauvaises.

LA QUALITE HYDROBIOLOGIQUE

La qualité biologique est également mesurée. Elle est estimée à partir des indices suivants :

IBGN L'"Indice Biologique Global Normalisé" est estimé à partir du dénombrement des peuplements de macro-invertébrés benthiques. Les peuplements reflètent les modifications de la qualité de l'eau mais également la qualité de l'habitat. L'IBGN est donc un indice synthétisant l'ensemble des facteurs écologiques influençant le milieu.

IBD L'"Indice Biologique Diatomées" est basé sur l'analyse du peuplement de diatomées (algues brunes microscopiques). Ces algues sont sensibles aux polluants, peu sensibles aux facteurs étrangers à la pollution tel que le type de substrat et possèdent une capacité d'intégration des facteurs environnementaux à moyen terme.

Peuplement piscicole en l'absence d'un indice poisson normalisé, un indicateur de la qualité des peuplements piscicoles a été établi par la fédération de pêche de Maine et Loire et le Conseil Supérieur de la Pêche.



Glossaire

✓ Hydrologie

- *Module de l'année* : débit moyen annuel du cours d'eau
- *Module interannuel* : débit moyen sur plusieurs années, au moins 10 ans
- *Clapet* : ouvrage hydraulique sur un cours d'eau destiné à assurer une régulation de la ligne d'eau, en particulier en période d'étiage
- *Étiage* : niveau de l'eau le plus bas de l'année d'un cours d'eau
- *Boire* : annexe hydraulique du cours d'eau (généralement correspondant à un ancien bras fonctionnel avant l'endiguement du lit). Le contour de ces milieux aquatiques est souvent imprécis du fait de l'extension et de la faible pente de leurs rives.

✓ Assainissement

- *D.C.O.* : Demande Chimique en Oxygène, unité de mesure pour quantifier les besoins en oxygène du milieu pour assurer l'oxydation de la matière organique présente dans le milieu
- *Assainissement non collectif* : dispositif d'épuration lorsqu'il n'existe pas de réseau de tout à l'égout
- *Zonage d'assainissement* : étude destinée à cartographier dans une commune les secteurs assainis de manière collective (tout à l'égout) ou non collective
- *Déphosphatation* : équipement, sur une station d'épuration, destiné à réduire la pollution en phosphore rejetée dans le milieu naturel
- *Dénitrification* : équipement, sur une station d'épuration, destiné à réduire la pollution en azote rejetée dans le milieu naturel
- *Objectif de réduction des flux de substances polluantes* : détermination, à l'échelle d'une collectivité (agglomération), des quantités de pollution à éliminer par épuration avant rejet dans le milieu naturel en vue de respecter les objectifs de qualité du milieu
- *Schéma directeur d'assainissement* : identification des travaux à réaliser tant en matière de réseau de collecte que de station d'épuration, en vue de respecter les objectifs de qualité du milieu
- *Étude diagnostic d'assainissement* : étude destinée à apprécier l'efficacité d'un réseau d'assainissement et de sa station d'épuration pour assurer la collecte et l'élimination de la pollution

✓ Eutrophisation

Phénomène d'évolution de la qualité des eaux suite à son enrichissement en matières organiques (transparence réduite, déficit en oxygène en profondeur, biomasse plus importante, apparition d'algues). Cette situation est le résultat d'un apport dans le milieu d'éléments fertilisants : azote et phosphore



Liste des abréviations

CG : Conseil Général

CSP : Conseil Supérieur de la Pêche

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DDE : Direction Départementale de l'Équipement

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

SEMA : Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques

SATESE : Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration

SMN : Service Maritime et de Navigation

CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

AEP : Alimentation en Eau Potable

RNB : Réseau National de Bassin

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

IBGN : Indice Biologique Global Normalisé

IBD : Indice Biologique Diatomées

Coordonnées des acteurs du réseau :

CONSEIL GÉNÉRAL DU MAINE ET LOIRE
SATESE – 18, boulevard Lavoisier – BP 943 – 49009 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 41 22 68 45
E-mail : g.ferjoux@cg49.fr

AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
Délégation Anjou Maine – 46, rue du Miroir – 72100 Le Mans
Téléphone : 02 43 86 96 18
E-mail : maud.courcelaud@eau-loire-bretagne.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT – PAYS DE LA LOIRE
Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques – 12, rue Menou – 44035 Nantes Cedex
Téléphone : 02 40 12 37 31
E-mail : christian.royer@pays-de-la-loire.environnement.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service Santé Environnement – 26 ter, rue de Brissac – 49047 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 41 25 76 31
E-mail : dd49-sante-environnement@sante.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Service de l'Environnement, de la Forêt et de l'Aménagement de l'Espace Rural
Cité administrative – 15bis, rue Dupetit Thouars – 49047 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 41 79 67 80
E-mail : SDEFAER.DDAF49@agriculture.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE MAINE ET LOIRE
Subdivision Eau - Navigation - rue du Clon – 49047 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 41 86 64 76
E-mail : philippe.guilbaud@equipement.gouv.fr

SERVICE MARITIME ET DE NAVIGATION DE NANTES
Cellule Qualité des Eaux – 2, rue Marcel Sembat – BP 80240 – 44102 Nantes Cedex 04
Téléphone : 02 40 71 02 25
E-mail : cqe.smn-nantes@equipement.gouv.fr

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PECHE
Brigade de Maine et Loire - 3^{ème} étage - 14, allée du Haras – 49100 Angers
Téléphone : 02 41 88 80 69
E-mail : bd49@csp.environnement.gouv.fr

FÉDÉRATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
2^{ème} étage - 14, allée du Haras – 49100 Angers
Téléphone : 02 41 87 57 09
E-mail : fede.peche.49@wanadoo.fr

Les acteurs du réseau



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA FAMILLE ET DES
PERSONNES HANDICAPÉES



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE ET
DES AFFAIRES RURALES



Service
Maritime
et de Navigation



Direction
Départementale
de l'Équipement

